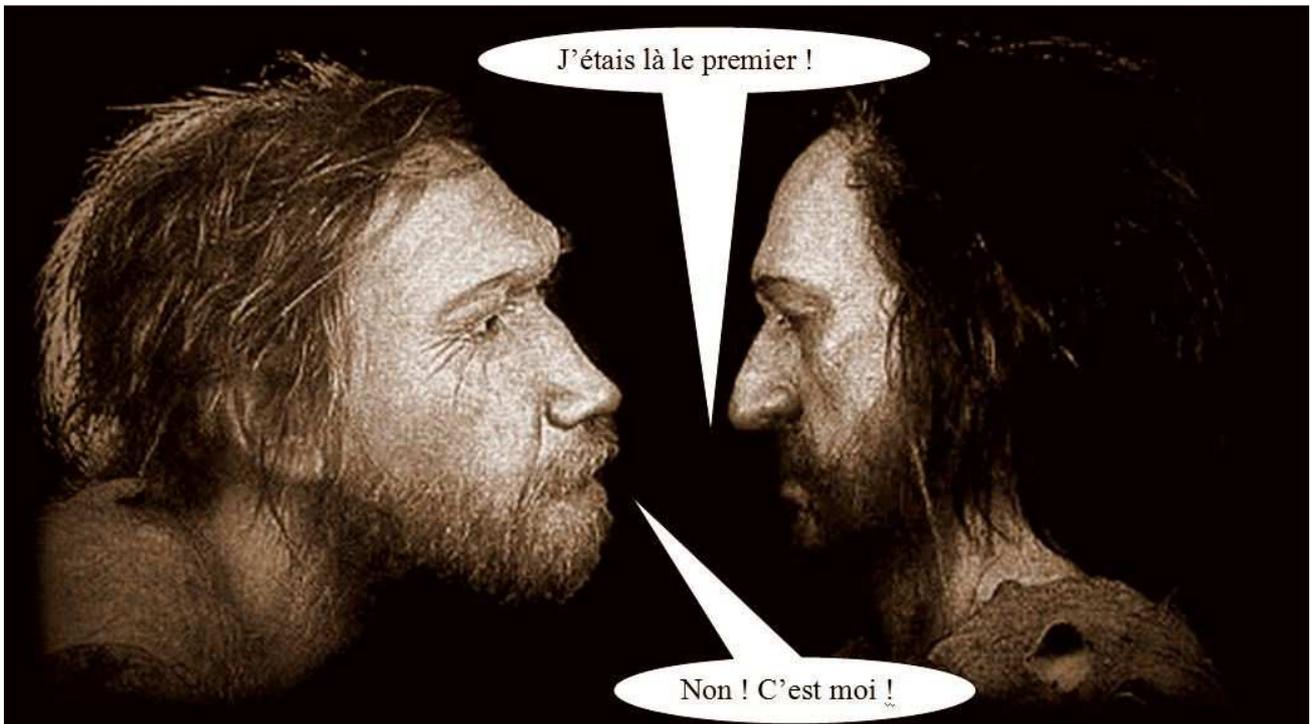


XXIV °Colloque des Amis de Cadouin 2017

Cadouin, terre d'accueil ?



Sommaire :

- « *De nombreux migrants autour de Cadouin : les Cro-Magnons* »
par **Brigitte Delluc** **P 5**
- « *Ces mystérieux Gavaches de Cadouin* » par **Gilles Delluc** **P 21**
- « *Les réfugiés originaires de la Belgique et de la France du nord en Dordogne durant la Première Guerre mondiale* » par **Pierre Pageot** **P 30**
- *Brèves de colloque et secrets d'archives: les réfugiés à Cadouin lors des deux guerres* . par **J Colonna** **P 39 ;P 51 ; P 64**
- « *Les réfugiés Alsaciens* » par **Jean Marie Schlub** et **P 49**
• par **Jean Koegler** **P 62**
- « *Le camps soviétique de Creysse en 45* » par **Jean-Luc Havard** **P 66**
- « *L'opération Percy Pink :des parachutistes américains à Cadouin* »
bande annonce du documentaire produit et réalisé par **Simon Holland**
et **Ronald Knoth** présenté par **Simon Holland** et **Michèle Fourteaux** **P 69**

DE NOMBREUX CRO-MAGNONS TOUT AUTOUR DE CADOUIN

Par Brigitte et Gilles Delluc¹

Au début du XII^e siècle, dans ce coin retiré de la Bessède, en haut d'un massif boisé, quelques moines ont installé leur monastère près des sources du Bélingou. Ils se sont rattachés à l'ordre cistercien et ont bâti une superbe abbaye. Ils ont reçu une relique insigne, le « Saint Suaire », qui a attiré de nombreux pèlerins.

La question qui est posée aujourd'hui est double. Elle concerne les premiers occupants de ce vallon : Cadouin a-t-il été occupé par les premiers *Homo sapiens*, lorsqu'ils ont peuplé le Périgord il y a environ 40 000 ans ? D'autres Hommes plus anciens étaient-ils déjà installés dans la région ?

On connaît plusieurs sites importants ayant livré des vestiges des Hommes préhistoriques dans la vallée de la Dordogne et dans la vallée de la Couze, un de ses affluents de rive gauche qui la rejoint à Port-de-Couze (Couze-et-Saint-Front), près de Lalinde (fig. 1 : *vallée de la Couze : 1 Combe Capelle, 2 Terme Pialat, 3 Le Serpent, 4, Les Jean-Blancs, 5 La Gravette, 6 La Cavaille ; vallée du Bélingou : 7 Cussac ; vallée de la Dordogne : 8 Limeuil, 9 Le Soucy, 10 La Roche de Lalinde, 11 La Gare de Couze*). Mais, dans le village de Cadouin, bâti au niveau des sources du Bélingou, petit affluent de la Dordogne à quelques kilomètres en amont de la Couze, on n'avait jamais signalé de véritable occupation préhistorique en dehors de quelques éclats de silex taillés non significatifs, en particulier du côté du lieu-dit Saint-Anne, avant la découverte en l'an 2000 de la désormais célèbre grotte de Cussac.

Le but des pages que voici est donc de retrouver les traces du peuplement des environs de Cadouin par les Hommes de Cro-Magnon².

Les premiers peuplements du Périgord

Les premiers habitants du Périgord furent des *Homo erectus*, à la fin du Paléolithique inférieur, il y a environ 500 000 ans, à l'époque où l'outil principal était le biface et où l'usage du feu n'était pas encore généralisé. Deux sites sont bien connus pour cette époque : la Micoque, dans la vallée de la Vézère, près des Eyzies, et le Pech de l'Aze dans la vallée de la Dordogne, entre Sarlat et Carsac. Pendant la période suivante, appelée le Paléolithique moyen, le Périgord a livré de nombreux vestiges de peuplement par les Néandertaliens, en particulier autour des Eyzies : non seulement des vestiges de leurs campements avec les outils de silex et les restes de leurs chasses, mais aussi les squelettes de plusieurs individus bien conservés dans leurs premières sépultures. On peut citer le gisement du Moustier qui a donné son nom à la culture de ces Hommes, nommée le Moustérien, mais aussi le Régourdou à Montignac, ou le gisement de la Ferrassie à Savignac-de-Miremont.

Autour de Cadouin

En bordure sud-ouest du massif de Cadouin, la vallée de la Couze a commencé à devenir un axe de peuplement à partir du Paléolithique moyen³. C'est aux pieds d'une colline de la

¹ Docteurs en Préhistoire, chercheurs attachés à l'UMR 7194 du CNRS - Département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris.

² En France, on donne familièrement le nom de Cro-Magnon aux premiers Hommes anatomiquement modernes ou *Homo sapiens*, en souvenir de la découverte en 1868 de 5 squelettes de cette espèce découverts dans un ancien abri de ce nom situé dans le village des Eyzies-de-Tayac en Dordogne.

commune de Montferrand (en 1 sur la carte de la figure 1), que l'on retrouve les plus vieux vestiges de campements humains dans le site de Combe Capelle Bas. Cet endroit, repéré dès la fin du XIX^e siècle, aujourd'hui bien connu à la suite des fouilles conduites pendant plusieurs années à partir de 1987 par M. Lenoir et H. L. Dibble, a été occupé à plusieurs reprises par des Moustériens⁴. On a retrouvé aussi des traces importantes d'occupations par ces Hommes au fond de la petite grotte de la Cavaille⁵.

Par la suite, dès le début du Paléolithique supérieur, la vallée de la Couze, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Cadouin (fig. 1), a été intensément peuplée par les premiers *Homo sapiens*. Le bassin de la Couze compte une douzaine de gisements paléolithiques échelonnés sur une quinzaine de kilomètres. Le Roc de Combe Capelle (Montferrand-du-Périgord) est situé à une dizaine de kilomètres du confluent avec la Dordogne, tandis que le gisement éponyme de La Gravette (Bayac) est situé seulement à environ 4 km de ce confluent (Lacorre, 1960, p. 23-25).

La vallée est creusée dans un massif de calcaire campanien 4-5, gréseux, jaune à Rudistes⁶. Les vestiges des campements paléolithiques ont été souvent retrouvés dans des abris sous roche aujourd'hui effondrés, au pied des escarpements rocheux qui la bordent, mais aussi dans la petite grotte de la Cavaille. Il y a une vingtaine d'années, la découverte de la grande grotte ornée de Cussac, dans la vallée du Bélingou, à une douzaine de kilomètres à vol d'oiseau plus à l'est (en 7 sur la carte de la fig. 1), a fait sensation, car elle est ornée de gravures très bien conservées et très spectaculaires, mais aussi parce qu'elle est située dans ce lieu vraiment retiré pour un sanctuaire majeur.

Le Roc de Combe Capelle (Montferrand-du-Périgord)

Tout en haut d'un coteau, en rive droite de la vallée de la Couze, au pied des rochers qui dominant le site de Combe Capelle Bas (en 1 sur la carte de la fig. 1), se situe un abri qui a attiré très tôt l'attention : il est désigné sous le nom de Roc de Combe Capelle. Cet abri creusé dans le calcaire campanien local a été fouillé dès la fin du XIX^e siècle par diverses personnes. En 1909, O. Hauser y a découvert le squelette presque complet d'un *Homo sapiens* (fig. 2 : *carte postale ancienne éditée par O. Hauser*), dans une sépulture intentionnelle, accompagné d'une parure de coquillages. La vente de ce squelette au musée ethnologique de Berlin en 1910, fait partie des griefs des préhistoriens français de l'époque, outrés de ce qu'ils considéraient comme « le pillage de la France » par les Allemands⁷. Ce squelette correspondait à un individu possédant des caractères assez archaïques. Il mesurait environ 1,60 m et avait un squelette robuste. Les fouilles effectuées par Denis Peyrony en 1943⁸ ont permis de préciser la stratigraphie de ce site important. L'abri a été occupé à plusieurs reprises pendant le Paléolithique supérieur. La première occupation date du Châtelperronien (au début du Paléolithique supérieur), avec, en particulier, la présence caractéristique de pointes de Châtelperron et de lames tronquées, associés aux coquillages provenant de la sépulture de l'homme découvert par O. Hauser. L'abri a continué à être occupé à plusieurs reprises au cours de l'Aurignacien, livrant un outillage de silex et de matière osseuse caractéristique, avec des grattoirs carénés et des sagaies à base fendue, des poinçons et des lissoirs. L'abri a ensuite été fréquenté pendant tout le Gravettien et même

³ Lenoir et Dibble, 2011

⁴ Dibble et Lenoir, 1997.

⁵ Lacorre, 1935.

⁶ Carte géologique, Belvès n° 831, au 1/ 50 000, 1983. Autrefois nommé Maestrichtien C9 (Carte géologique détaillée de la France, Bergerac, au 1 : 80 000, révisée en 1941).

⁷ De nombreuses pièces archéologiques des musées de Berlin ont été détruites pendant la Seconde Guerre mondiale. Certaines ont été récupérées par les Russes lorsqu'ils sont entrés à Berlin. Une partie de ce trésor a fait retour en Allemagne il y a quelques années, en particulier le crâne de l'Homme de Combe Capelle.

⁸ Peyrony, 1943 ; Sonnevile-Bordes, 1960.

pendant le Solutrén. Un important effondrement de la voûte de l'abri s'est produit durant cette dernière période.

Pendant longtemps, on a décrit le squelette découvert par O. Hauser comme celui d'un *Homo sapiens* archaïque remontant au Châtelperronien, ce qui était considéré comme très exceptionnel. On avait néanmoins évoqué la possibilité qu'il s'agisse de la sépulture d'un Aurignacien ou d'un Gravettien enterré dans une fosse creusée dans les niveaux sous-jacents. En 2011, une datation du collagène contenu dans une de ses dents a montré qu'il s'agissait en fait d'une sépulture bien plus récente, creusée dans un terrain composé, en réalité, de niveaux archéologiques remontant au début du Paléolithique supérieur : le squelette était en fait celui d'un individu vivant il y a 8 550 ans, au Mésolithique, c'est-à-dire à la période immédiatement postérieure au Paléolithique supérieur⁹.

Terme-Pialat (Saint-Avit-Sénieur)

C'est un site de plein air de la vallée de la Couze, à environ 1,5 km de Combe Capelle (en 2 sur la carte de la fig. 1). Il a été découvert fortuitement en 1911 et fouillé hâtivement par son propriétaire, suivi par deux archéologues qui ont œuvré séparément : R. Tarel et A. Délugin. Dans les déblais des sondages effectués par le propriétaire, au pied d'un talus, ont été découverts deux petits blocs de calcaire gréseux, vigoureusement gravés, voisinant avec un outillage rapportés à ce que l'on nommait « Aurignacien » à l'époque, en fait au Gravettien, selon la terminologie actuelle (Delluc, 1978, p. 373-377), datation confirmée par des observations récentes. L'un (22 cm sur 20 cm et 6 cm d'épaisseur), conservé au Musée d'art et d'archéologie du Périgord, est orné de deux silhouettes humaines (fig. 3 : *photo Delluc*). La figure centrale représente une femme enceinte, vue de profil ; ses seins reposent sur un abdomen gros et tombant ; sa tête, barrée par quelques incisions rectilignes, est dégagée par un trait large et profond ; sa cuisse striée est interrompue au niveau d'une face latérale du bloc. Le personnage de droite est identifié tantôt comme une seconde femme, vue de face, tantôt comme un homme au sexe érigé. L'autre bloc est gravé d'une représentation animale incomplète (sans doute un cheval acéphale) (Tarel, 1914). Le Musée d'Art et d'archéologie du Périgord à Périgueux en conserve un excellent moulage (fig. 4 : *photo Delluc*). L'original, vendu aux USA, a été présenté au public lors d'une exposition à l'*American Museum of Natural History* de New-York en 1985.

La Gravette (Bayac)

La Gravette est un ancien abri aujourd'hui effondré, situé au pied de la falaise, en rive droite de la vallée (en 5 de la carte de la fig. 1). Il a été découvert en 1930 par F. Lacorre et fouillé par lui jusqu'en 1954. L'abri a été longuement occupé, d'abord pendant l'Aurignacien, mais surtout pendant une bonne partie du Gravettien, jusqu'à l'effondrement de sa voûte. L'étude de ce gisement a permis au fouilleur de définir les caractéristiques de différentes étapes du début de cette dernière culture : le Gravettien ancien est caractérisé par des pointes à retouches marginales appelées « fléchettes de Bayac » (fig. 5 : extrait de Lacorre, 1960) ; le Gravettien moyen est caractérisé par l'abondance des lames et des lamelles à dos abattu nommées « pointes de la Gravette » (« Gravettes » ou « microgravettes ») (fig. 6 : extrait de Lacorre 1960). Ce gisement est ainsi devenu le site éponyme du Gravettien (Lacorre, 1960).

Les fouilles effectuées dans l'abri Pataud aux Eyzies-de-Tayac quelques années plus tard ont permis de compléter les informations sur la période gravettienne. En effet cet abri, au-dessus de plusieurs restes de campements de chasse pendant l'Aurignacien, a été occupé longuement pendant tout le Gravettien, depuis le Gravettien ancien jusqu'à la fin du Gravettien, c'est-à-dire bien après la fin de l'occupation de l'abri de la Gravette. Il a ainsi permis de compléter la définition des différentes étapes de cette culture (Bricker, 1995).

⁹ Hoffmann, Hublin et col., 2011.

La grotte de Cussac (Le Buisson-de-Cadouin)

Cette exceptionnelle grotte ornée (en 7 de la carte de la fig. 1), en rive droite de la vallée du Bélingou, a été découverte le 30 septembre 2000 par le spéléologue, Marc Delluc. La désobstruction d'un important éboulis de blocs et de plaquettes calcaires lui a permis de pénétrer dans une imposante galerie subhorizontale, longue de 1 600 m, large de 10 à 15 m et haute d'une douzaine de mètres, dont l'exutoire est une cascade sur travertin en rive droite du Bélingou. La décoration de la partie aval de la galerie est constituée de grands panneaux composés de motifs animaliers (chevaux, bisons, mammouths ...) et humains profondément gravés (fig. 7 : *Grand panneau complexe sur lequel on reconnaît, au centre, un cheval à la crinière striée gravé sur un bison, tous deux tournés vers la droite, photo de presse du Ministère de la Culture, coll. SHAP* ; fig. 8 : *au centre, un mammouth au corps strié et, à gauche une silhouette féminine à la tête minuscule, au bras et aux deux seins projetés vers l'avant, photo de presse du Ministère de la Culture, coll. SHAP*). Les gravures, très bien conservées, sont de grandes dimensions, le plus souvent très lisibles en raison de la nature de la roche. La décoration de la partie aval est faite de panneaux plus petits, souvent composés de motifs symboliques et humains (fig. 9 : *silhouette féminine de profil, tournée vers la gauche, photo de presse du Ministère de la Culture, coll. SHAP*). Les thèmes (en particulier les figures féminines de profil), leur organisation et leur style accusent une très grande parenté avec les grottes quercynaises gravettiennes, en particulier avec la grotte de Pech-Merle. En outre, dans des bauges d'ours creusées dans le sol argileux, ont été découverts des vestiges humains concentrés dans au moins quatre emplacements. Un fragment de côte a donné lieu à une datation C14 : $25\ 120 \pm 120$ BP, date qui correspond à l'époque du Gravettien. Sans qu'il soit possible dans l'état actuel de nos connaissances de pouvoir préciser les relations entre l'art des parois et les vestiges trouvés au sol, la grotte ornée de Cussac, associée à un lieu de sépultures multiples, est un sanctuaire majeur du début du Paléolithique supérieur. L'étude de cette grotte exceptionnelle est menée avec beaucoup de prudence dans un souci de conservation maximum, mais aussi avec beaucoup de lenteur car la grotte est envahie par des émanations importantes de gaz carbonique. Des publications partielles permettent petit à petit de prendre connaissance de la richesse de son décor pariétal et de son environnement archéologique.

La Cavaille (Couze-et-Saint-Front)

La petite grotte ornée de La Cavaille à Couze-et-Saint-Front (en 6 de la carte de la fig. 1), s'ouvre sur le flanc droit d'un ravin très boisé, presque à son débouché en rive droite de la vallée de la Couze, à 3,5 km du confluent avec la Dordogne. C'est une petite cavité horizontale, d'une largeur moyenne de 2,5 m à 3 m et d'une hauteur de 2 m environ, de 21 m de long. Son porche a fait l'objet d'un aménagement troglodytique ancien, avec construction d'un mur à l'entrée de la partie profonde. Le mur de façade est aujourd'hui en partie effondré. La paroi calcaire de la grotte est usée et s'effrite, grain par grain, lentement. À la voûte, on note une rubéfaction locale probablement liée à la chaleur d'un foyer associé à l'habitat de l'entrée de la grotte au cours des siècles passés (fig. 10 : *photo Delluc*).

La grotte avait vu le contenu de la galerie d'entrée « vidée depuis longtemps », selon F. Lacorre en 1935. C'est la partie profonde, jadis fermée par un vieux mur, qui avait conservé son remplissage archéologique et qui fut fouillée par le même auteur. Les niveaux inférieurs sont rapportés au Moustérien, tandis que des niveaux supérieurs sont rapportés au Châtelperronien, surmontés par du Gravettien, puis par un niveau de Magdalénien ancien. Une pièce osseuse gravée d'un renne rudimentaire (fig. 11 : *objet conservé au musée d'Aurignac, photo Delluc*), aux bois courts et droits, mais bien identifiable à son garrot rebondi, son port bas de la tête et son

large muflon, a été utilisée par l'abbé Henri Breuil comme élément de comparaison pour les gravures gravettiennes de Gargas (Breuil, 1953).

La découverte des gravures pariétales est bien plus tardive. Notre attention fut attirée par notre collègue et ami, le géologue Paul Fitte, le 10 février 1980. Il nous a fallu des années pour réussir à déchiffrer la décoration très élaborée de cette cavité (Delluc, 1988), en raison de l'état très dégradé des parois rocheuses. Les gravures sont localisées dans les sept premiers mètres des deux parois de la galerie d'accès. Malgré l'aspect très érodé des traits gravés, la décoration de cette petite grotte paraît avoir été conservée dans son intégralité. Elle est singulière car elle se limite, pour l'essentiel, à une grande image vulvaire (sur la paroi droite) (fig. 12 : *photo Delluc*) opposée à une frise animale, composée d'un grand bovin, d'un cheval et de quatre mammoths, tous ces animaux tournés vers le fond de la cavité (sur la paroi gauche) (fig. 13 : *schéma de lecture Delluc*).

Le style des figures animales (animaux en profil absolu, ligne ventrale des mammoths en arche ou en fer à cheval) n'ayant aucun caractère rappelant le Magdalénien, et compte tenu de l'avis de H. Breuil à propos de la gravure sur os figurant un renne, on peut conclure au caractère très probablement gravettien des gravures de cette petite caverne. Cette grotte est donc à peu près contemporaine de sa voisine, la grotte de Cussac. Dans les deux cas, les tracés étaient très vigoureusement gravés. Mais les conditions de leur conservation sont totalement différentes : les parois ornées de la Cavaille, proches de l'extérieur, ont été altérées au point que ne demeure que le fond des traits, alors que dans la grotte de Cussac, totalement isolée de l'extérieur, les traits gravés ont conservé toute leur fraîcheur..

À 10 m en contrebas de la grotte de La Cavaille, s'ouvre un modeste abri sous roche, découvert en même temps que la grotte par Fernand Lacorre et son épouse et nommé par lui abri de La Cavaille (Lacorre, 1935, p. 455-465). Leurs fouilles ont révélé un seul niveau archéologique rapporté au Magdalénien supérieur¹⁰, compte tenu d'une étude récente du matériel conservé au Musée des Confluences de Lyon (Cleyet-Merle, 1989, p. 107 ; Rigoulet, 2008, photo p. 143).

Les Jean-Blancs (Bourniquel-et-Bayac)

Cet abri, localisé au pied d'un escarpement rocheux, en rive droite de la Couze, a été excavé par un récupérateur de silex taillés à la fin du XIX^e siècle. Il a laissé un résumé de ses trouvailles (Delluc, Delluc et Roussot, 2001). Des fouilles de contrôle ont été reprises en 1985, sous la direction de J.-J. Cleyet-Merle. L'abri avait été occupé à plusieurs reprises pendant le Solutréen, puis pendant le Magdalénien ancien. Cette dernière période a fourni deux blocs calcaires, chacun d'eux vigoureusement gravé d'un bison (fig. 14 : *photo Delluc*).

La grotte du Serpent (Saint-Avit-Sénieur)

Cette petite grotte-couloir de quelques mètres de développement s'ouvre dans le coteau abrupt qui borde la rive droite de la Couze, à quelques kilomètres de Combe Capelle. Elle conserve des traces de son aménagement au Moyen Âge, avec un mur en façade et, sur la paroi gauche, un panneau de gravures d'inspiration religieuse comportant des croix et des inscriptions, de datation historique (Delluc, 1997). Une superbe lampe magdalénienne en grès rose (fig. 15 : *relevé Alain Roussot*) en proviendrait (Beaune S. A. de, 1987, p. 201). L'absence d'indices précis d'une occupation paléolithique dans cette cavité est peut-être liée à un profond remaniement du sol au Moyen Âge, avec destruction de tous les vestiges de l'époque, en dehors de la lampe miraculeusement conservée (et peut-être de 2 autres). Il est difficile d'en dire plus dans l'état actuel des recherches. On devine seulement l'amorce d'un prolongement de la cavité au pied de la paroi gravée de motifs historiques.

¹⁰ D'abord rapporté au Magdalénien II par le fouilleur

Le Magdalénien : Limeuil, le Soucy, la Gare de Couze et la Roche de Lalinde

En dehors de quelques traces de campements magdaléniens dans l'abri de la Cavaille et aux Jean-Blancs, et de cette lampe typiquement magdalénienne découverte dans la grotte du Serpent, il n'y a pas de traces de colonisation magdalénienne importante dans la vallée de la Couze. En revanche, à cette période, les Magdaléniens se sont installés souvent sur les bords de la Dordogne, en bordure nord du massif de Cadouin.

A **Limeuil** (en 8 de la carte de la fig. 1), à une dizaine de kilomètres de l'abbaye, furent découvertes au cours de fouilles difficiles, conduites par J. Bouyssonie de 1909 à 1915, dans le jardin de M. Belanger et sous les maisons voisines du village, au pied du massif rocheux, de très nombreuses plaques calcaires¹¹ magnifiquement décorées de gravures figurant des animaux très réalistes : des chevaux, des rennes... (fig. 16 : *cheval, photo coll. A. Leroi-Gourhan* ; fig. 17 : *renne, MAAP, photo Delluc*). Le site est rapporté au Magdalénien supérieur (Tosello, 2003, p. 87-320).

Tout à fait à la fin du Magdalénien, d'autres Paléolithiques s'installèrent en rive droite de la Dordogne, en face du confluent de la Couze. Deux sites en témoignent : celui de la Gare de Couze et celui de la Roche de Lalinde.

Le gisement de **la Gare de Couze** à Couze-et-Saint-Front (en 11 de la carte de la fig/1) a été découvert à l'occasion d'un sondage archéologique préalable à l'installation d'une prise d'eau dans le jardin d'une maison, en face de la gare. Les fouilles entreprises en 1957 par le préhistorien François Bordes et Paul Fitte (Bordes et col., 1963) ont mis en évidence une occupation par des Magdaléniens VI et la découverte d'un célèbre bloc de calcaire gravé d'une figure féminine schématique (FFS)¹², acéphale, typique de cette époque¹³, accompagné de quelques perles d'os et de pierre. Ce site de plein air est situé au pied d'un escarpement rocheux creusé d'une grotte et de deux abris, repérés dès la fin du XIX^e siècle et ayant livré, au cours de fouilles méthodiques conduites à partir de 1962 par une équipe dirigée par F. Bordes, une série d'occupations depuis le Moustérien jusqu'à la fin du Paléolithique supérieur.

À quelques kilomètres en amont de la Gare de Couze, **la Roche de Lalinde** (en 10 de la carte de la fig. 1) est une grotte ouverte dans l'escarpement rocheux qui borde la rive droite de la Dordogne. Elle a été découverte et excavée malheureusement sans précaution par L. Peyrille et H. Delmas au cours des années 1920 (Delluc et Guichard, 2008). Son occupation est rapportée au Magdalénien supérieur. La grotte est célèbre pour avoir livré au moins trois blocs de calcaire gravés de figures féminines schématiques acéphales, d'un type très proche de celui de la Gare de Couze. Tout le matériel recueilli a été dispersé. Le bloc le plus célèbre est exposé au musée national de Préhistoire des Eyzies. Deux autres ont été achetés par le *Field Museum* de Chicago aux États-Unis (fig. 18 : *photo Delluc*). Un bloc gravé d'un chamois (fig. 19 : *photo Delluc*) est conservé au Muséum d'histoire naturelle de Lyon (Tosello, 2003, p. 56-58). Le musée archéologique de Berlin en conserve une petite pièce osseuse gravée d'une superbe tête de cheval (fig. 20 : *photo du musée*).

Le Soucy (en 9 de la carte de la fig. 1), à quelques centaines de mètres en amont de la grotte de la Roche, a été découvert et mal fouillé dès la fin du XIX^e siècle. C'est un gisement du Magdalénien supérieur, célèbre pour avoir livré de très admirables objets mobiliers décorés, en particulier de nombreux objets de parure (fig. 21 : *dents animales percées, présentation au MAAP de Périgueux, photo Delluc*), deux bâtons percés ornés d'une file de chevaux en file (fig.

¹¹ 276 objets, dispersés dans différents musées dans le monde, ont été examinés par G. Tosello (Tosello, 2003).

¹² Au Musée national de Préhistoire des Eyzies

¹³ Ces FFS acéphales, typiques du Magdalénien supérieur, ont été parfaitement décrites à Gönnersdorf en Rhénanie par G. Bosinski (Bosinski, 2011).

22 : au MAAP de Périgueux, photo Delluc). En outre, deux pierres gravées ont été découvertes par D. Peyrony dans les déblais des anciens fouilleurs (Tosello, 2003, p. 461-472).

Conclusion

Le coin de la Bessède, où a été installée l'abbaye de Cadouin au XII^e siècle, est donc un lieu qui est resté longtemps inhabité. L'étude des premiers peuplements préhistoriques montre un massif laissé longtemps isolé. Les Moustériens et les premiers Cro-Magnons (les Aurignaciens et surtout les Gravettiens, puis quelques Solutréens), se sont installés dans la vallée de la Couze qui le borde à l'ouest. L'étroit vallon du Bélingou apparaît comme le seul moyen de pénétration à partir de la vallée de la Dordogne et c'est là, à Cussac, que les Gravettiens ont installé leur grand sanctuaire, bien isolé dans les rochers qui en bordent la rive droite. Ensuite, les Magdaléniens ont intensément occupé la rive droite de la Dordogne, immédiatement au nord du massif de Cadouin. Ils ont fait des incursions dans la vallée de la Couze, mais, dans les environs immédiats de Cadouin, ils n'ont pas laissé de traces, du moins on ne les a pas encore retrouvées.

Bibliographie

- Beaune S. A. de, 1887. *Lampes et godets au Paléolithique*, XXIII^e suppl. à Gallia Préhistoire, éditions du CNRS.
- Bordes F., Fitte P. et Laurent P., 1963. « Gravure féminine du Magdalénien VI de la Gare de Couze (Dordogne) », *L'Anthropologie*, tome 67, n° 3-4, p. 269-282.
- Bosinski G., 2011. *Femmes sans tête. Une icône culturelle dans l'Europe de la fin de l'époque glaciaire*, Paris, éditions Errance.
- Bricker H. M. (sous la dir. de), 1995. *Le Paléolithique supérieur d l'abri Pataud (Dordogne). Les fouilles de H.L. Movius Jr.*, daf 50, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- Chiotti L. et Nespoulet R., 2010. « L'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac) », *XXVIII^e Congrès préhistorique de France, Bordeaux-Les Eyzies 2010*.
- Cleyet-Merle J.-J., 1989. « Nouvelles données sur la vallée de la Couze », *Paléo*, n°1, p. 107-116.
- Delluc B. et G., 1988. « Les gravures de la grotte de La Cavaille à Couze (Couze-et-Saint-Front, Dordogne) », *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome CXV, p. 111-123.
- Delluc B. et G., 1997. « Quelques vestiges gravés de la grotte du Serpent à Saint-Avit-Sénieur », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 124, p.591-599.
- Delluc B. et G., Guichard F., 2008. « Les fouilles de la grotte de la Roche à Lalinde (Dordogne) », *Préhistoire du Sud-Ouest*, 16-2008-2, p. 185-206.
- Delluc B., Delluc G., Roussot A., 2001. « Le gisement préhistorique des Jean-Blancs (commune de Bourniquel-et-Bayac) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 128, p. 497-516.
- Dibble H.L. et Lenoir M., 1997. « Données nouvelles sur le gisement de Combe-Capelle à Saint-Avit-Sénieur (Dordogne) », *Gallia Préhistoire*, tome 39, p. 31-83.
- Hoffmann A., Hublin J.-J. et col., 2011. « The Homo aurignaciensis Hauseri from Combe Capelle. A Mesolithic burial », *Journal of Human Evolution*, n° 61, p. 211-214.
- Lacorre F., 1935. « La grotte et l'abri de La Cavaille (Dordogne) », in : *XI^e Congrès préhistorique de France, Périgueux 1935*, p. 455-465.
- Lacorre F., 1960. *La Gravette, le Gravettien et le Bayacien*, Laval, imp. Barnéoud.
- Lenoir M. et Dibble H., 2011. *Gisements préhistoriques de la vallée de la Couze en Périgord*, éditions Confluences, CIRPC.
- Peyrony D., 1943. « Combe Capelle », *Bull. de la Société préhistorique française*, tome 40, n° 12, p. 243-257.

Rigoulet N., 2008. *La grotte et l'abri de La Cavaille (Couze)*, avant-propos, compilation de la bibliographie sur la grotte et l'abri de La Cavaille, mairie de Saint-Capraine de Lalinde, Ed. Les Pesqueyroux.

Sonneville-Bordes D. de, 1960. *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Bordeaux, Delmas.

Tarel M., 1914. « Pierre à gravures, à figurations animales de l'époque aurignacienne, et industrie lithique de Terme-Pialat », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome 41, p. 275-284.

Tosello G., 2003. *Pierres gravées du Périgord magdalénien. Art, symboles, territoires*, XXXVI^e suppl. à Gallia Préhistoire, CNRS éditions.

Vialou D. (sous la dir. de), 2004. *La Préhistoire. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont.

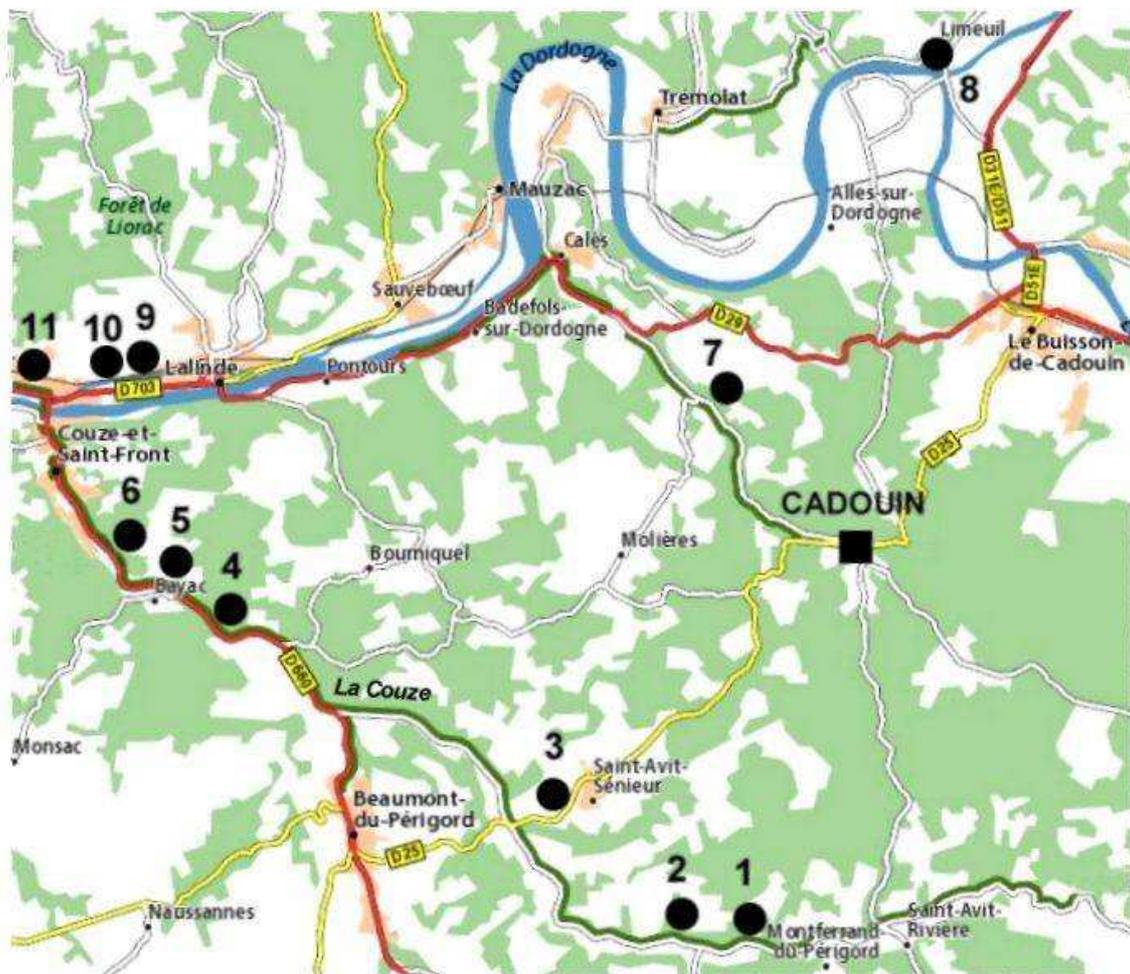


Fig 1

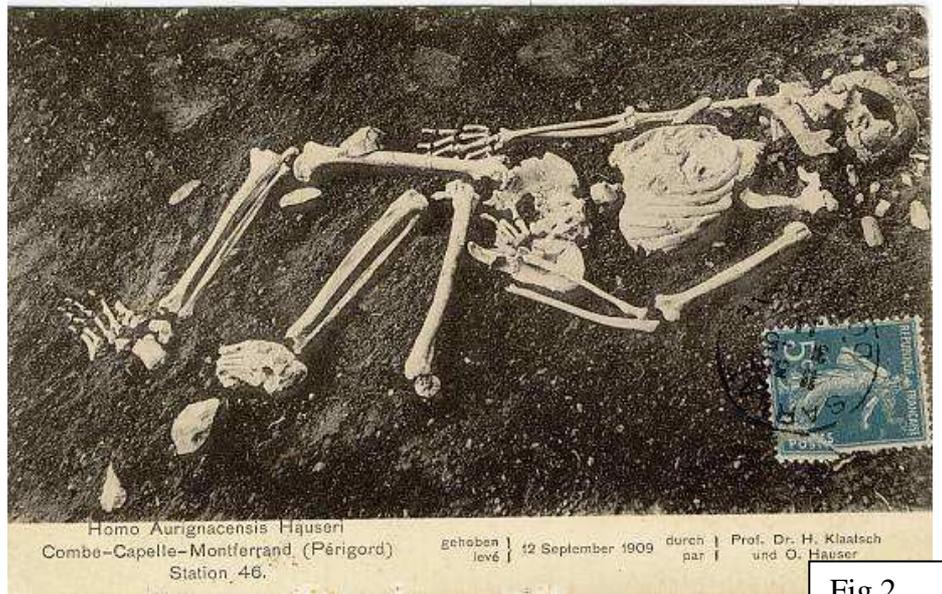


Fig 2



Fig 3

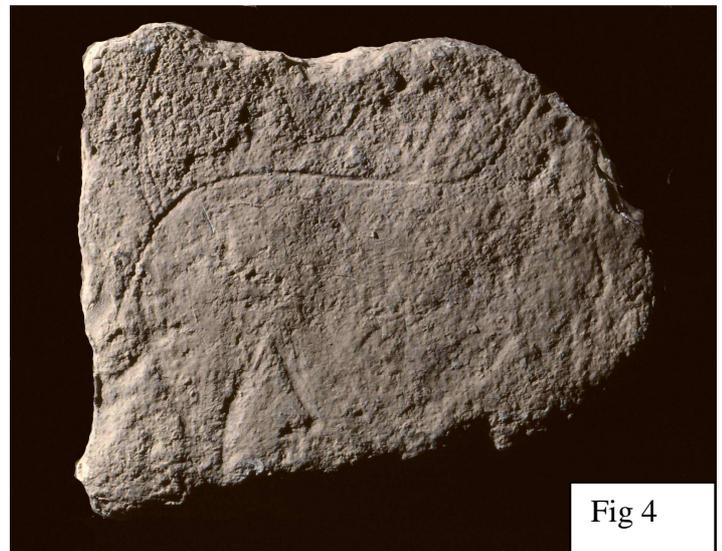
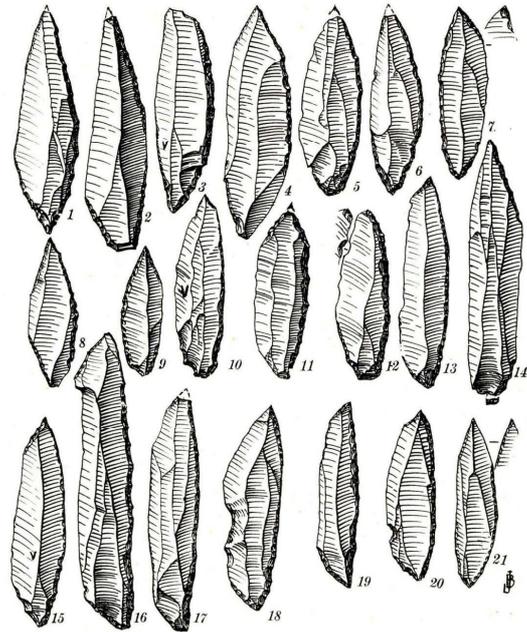


Fig 4

LA GRAVETTE

BAYACIEN



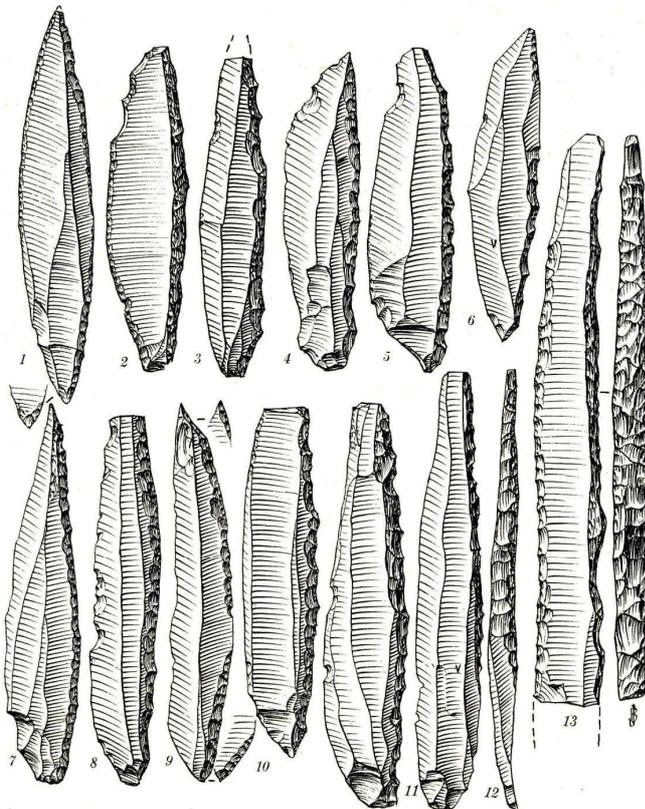
Fléchettes à bord abattu courbe et talon en pointe ($\times 875/1000$).

Fig 5

LA GRAVETTE

GRAVÉTIEN

STRATE ROUGE



Grandes Gravettes.

LACORRE. — La Gravette.

Fig 6



Fig 7



Fig 8

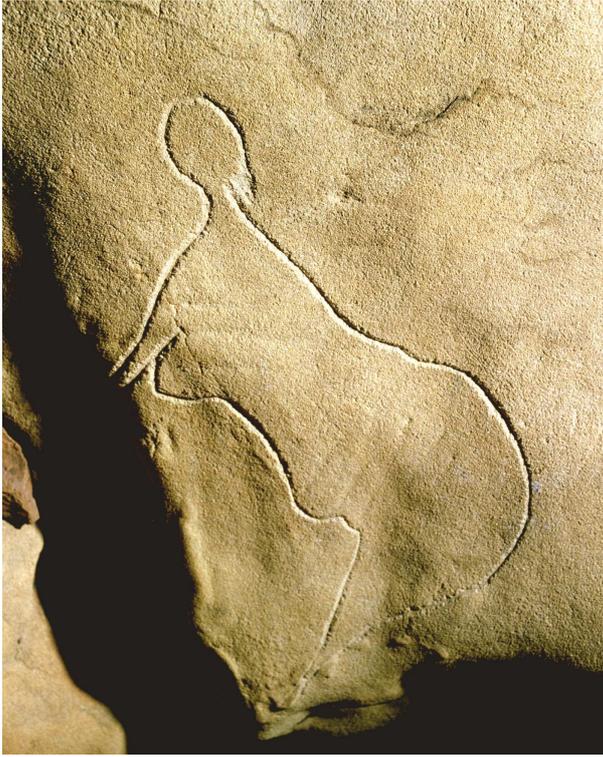


Fig 9



Fig 10



Fig 11



Fig 12

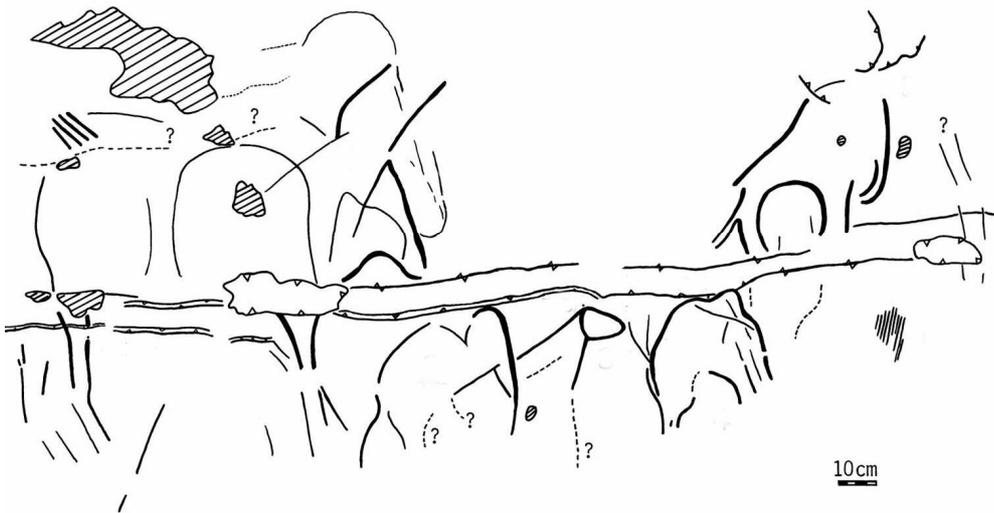


fig 13



Fig 14

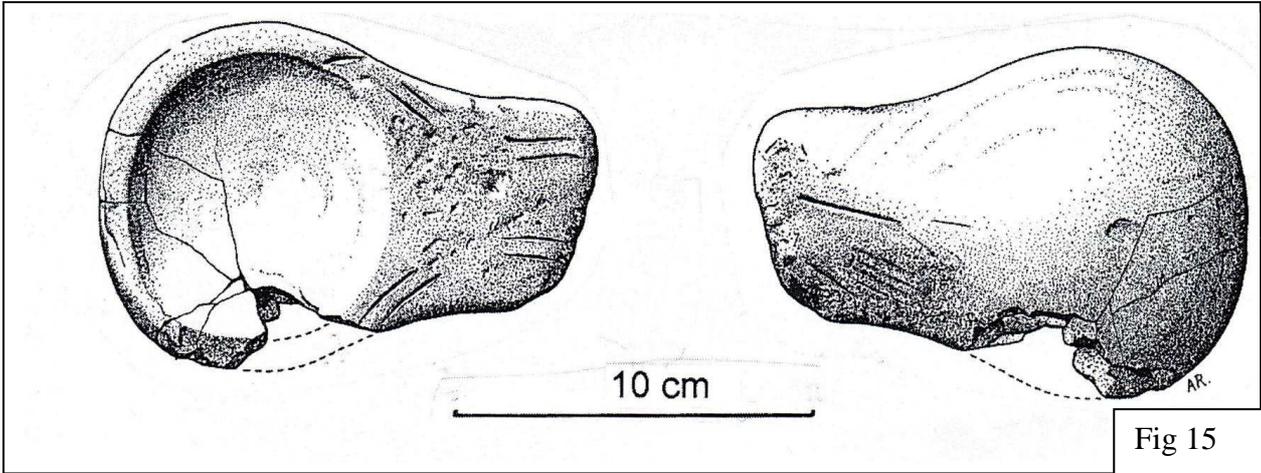


Fig 15



Fig 16



Fig 17

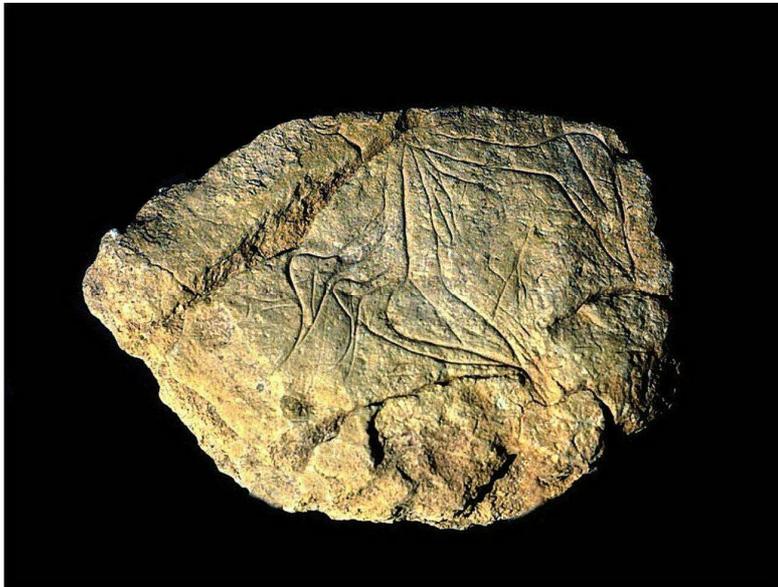


Fig 18

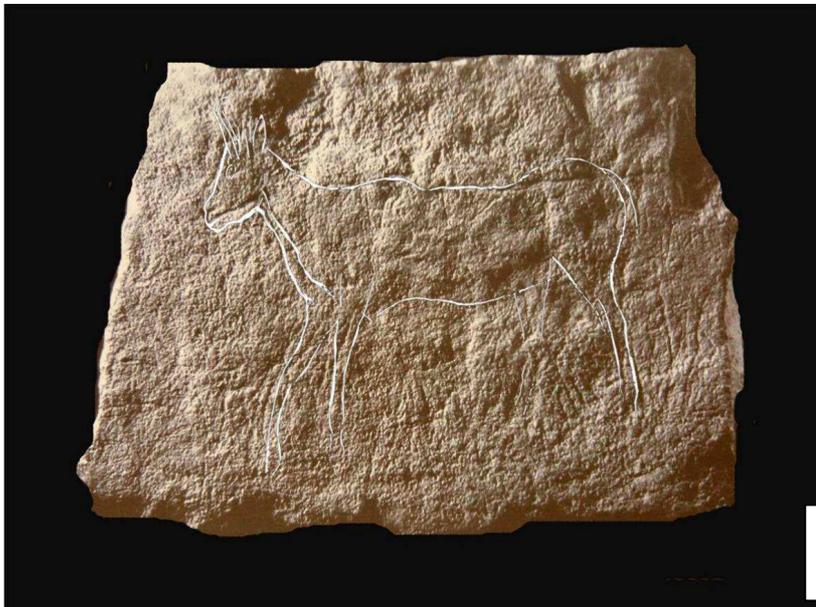


Fig 19



Fig 20



Fig 21



Fig 22

DES MYSTÉRIEUX GAVACHES EN PÉRIGORD AU XV^e SIÈCLE par Brigitte et Gilles Delluc

L'arrivée de migrants en Périgord, à la fin du Moyen Âge, est la conséquence de deux très grands malheurs : la Peste noire et les guerres de Cent ans.

Ces « personnes déplacées » sont venues des pays d'oïl pour ranimer et restaurer la Guyenne, dépeuplée et dévastée. Certains ont même gagné le Périgord. Ce sont les mystérieux *Gavaches*.

Mais qui se cache sous cette bizarre appellation, non exempte d'un sens péjoratif ?

Un pays ravagé

La Peste noire (bubonique, pulmonaire ou septicémique), venue d'Asie via Marseille, a ravagé l'Europe au milieu du XIV^e siècle (1348-1352)¹⁴. En cinq années, elle va tuer le tiers voire la moitié de la population : des millions de morts¹⁵. C'est, un peu partout, la terrible époque des danses macabres et peut-être aussi, croyons-nous, du monumental bas-relief rupestre qui orne le rocher de l'abbaye de Brantôme : *le Triomphe de la Mort*¹⁶ (**fig. 1**). Le fléau persistera, à bas bruit, de façon sporadique, durant plusieurs siècles.

Les guerres de Cent ans (1337-1453) viennent brocher sur le tout, ajoutant, en un siècle, des milliers et des milliers de morts et, surtout, la grande misère des pillages, des rançons, des exodes, des impôts...¹⁷ Elles commencent et finissent en Périgord. Parmi les divers affrontements, la première bataille a lieu à Auberoche en 1345, à quelques lieues au nord-est de Périgueux¹⁸ (**fig. 2**). La dernière est livrée le 17 juillet 1453, près de Castillon, sur le territoire de La Mothe-Montravel, en Bergeracois, entre Lidoire et Dordogne : elle voit la mort du baron Talbot, le chef des Anglais (**fig. 3**). Mais le traité de Picquigny n'interviendra qu'en 1475, au temps de Louis XI, et on se souviendra longtemps des méfaits des Grandes Compagnies de routiers, dont celle du célèbre Seguin de Badefols qui pille tout le Midi avant d'être empoisonné.

¹⁴ Dr J.-N. Biraben, 1975-1976 ; Frédérique Audoin-Rouzeau, 2008, chercheuse au CNRS et archéozoologue (sous la pseudonyme de Fred Vargas, elle a écrit aussi un roman policier sur ce sujet, *Pars vite et reviens tard*).

¹⁵ Le qualificatif *noire*, traditionnellement attribué à la Grande peste, désigne peut-être plutôt les terribles pestes septicémiques, compliquées de coagulation intra-vasculaire disséminée (CIVD), vite mortelles, avec des troubles de la coagulation et des hématomes disséminés.

¹⁶ Bourgeois ou paysan, moine ou soldat, nul n'est épargné par la Mort, disait, selon le marquis de Fayolle, cette sculpture, plus banalement baptisée aujourd'hui *le Jugement dernier*.

¹⁷ Favier, 1993.

¹⁸ Delluc, 2012.

Repeupler le Périgord méridional

Aux XIII^e et XIV^e siècles, succédant aux sauvetés, où l'on n'était plus serf, voici des centaines de villes toutes neuves, les bastides. On les bâtit en Aquitaine pour repeupler et ranimer les pays désertés. C'est l'époque où l'abbé de Cadouin donne des terres aux Français pour construire la bastide de Castillonnès et aux Anglais pour édifier celle de Beaumont.

Mais qui sont les migrants venant habiter, ici ou là, les lieux abandonnés ? On les appelle parfois les *Gavaches* ou encore les *Gavats*. C'est le cas en Guyenne, en rive droite de la Dordogne et de la Garonne¹⁹. On désigne ces deux petites régions de re-peuplement, respectivement, sous les noms de Grande Gavacherie (autour de Guîtres-Coutras), au nord, et de Petite Gavacherie (entre Sauveterre et Duras), au sud (**fig. 4**).

Mais d'autres toponymes montrent que des Gavaches ont laissé un souvenir non loin de là. Par exemple en Périgord. Au nord, le canton de Saint-Aulaye est l'extrémité orientale de la Grande Gavacherie²⁰. Au sud, un peu à l'est de la Petite Gavacherie, tout près de l'abbaye et de la sauveté (la Salvétat) de Cadouin, voici deux hameaux : *Gavat* et *Gavassoux* (selon la carte de Cassini, XVIII^e s.). Inversement, la carte de Belleyme, au tout début du XIX^e siècle, les nomme *les Gavassoux* et *les Gavats*²¹ (**fig. 5**), alors que le vicomte de Gourgues ne retient, pour Cadouin, un peu plus tard, que « *les Gavats (combe, maison et fontaine)* »²². Aujourd'hui, à Cadouin, on dit *les Gavachoux* et *les Gavats*. Entre les deux, s'élève une belle colline boisée très pentue, bien exposée au midi, encore couverte de vignes au XIX^e siècle : la Condamine. Ce nom évoque une terre en *condominium*, voire, par extension, un domaine franc de redevance sinon de corvées : jadis on y défrichait et cultivait la terre, sous la protection des moines blancs de Cîteaux.

Alexis de Gourgues cite, en outre, toujours pour le même quart sud-ouest du Périgord : *les Gavachoux* ou *Guavachoux* (cne de Saint-Georges de Montclar), *les Gavachoux* (cne de Sainte-Radegonde de Roquépine), *les Gavardies* (cne de Saint-Médard de Mussidan) et *les Gaverroux* (cne de Saint-Aubain de Lanquais). Ces lieux-dits ont donc gardé le nom de leurs habitants.

D'où venaient ces Gavaches ?

Freddy Bossy, avec de nombreuses références, et Jacques Dubourg fournissent une longue liste des mots usuels du parler de ce « Pays Gabay »²³. Ils fleurent bon la langue d'oïl. Par exemple, *godaille* (chabrol) ; *carabistouilles* (manigances) ; *gerbaude* (repas de la fin des grands travaux des champs) ; *cagouille* (escargot) ; *luma* (limace) ; *chagnée* (bois de chênes) ; *pirail* (estomac)...

Pour ces auteurs, les Gavaches des deux Gavacheries venaient d'une petite région à peu près incluse dans le triangle La Rochelle-Angoulême-Libourne. C'est l'aire linguistique du Saintongeais, pointe méridionale des pays de langue d'oïl entre le Limousin et l'océan (**fig. 6**).

Au début du XX^e siècle, l'Instruction publique se préoccupait encore de ces immigrants : « L'isolement né du défaut de communication explique la permanence, au milieu de populations différentes, d'îlots ethniques et linguistiques [...]. L'étymologie du mot *gavache* est très discutée,

¹⁹ Bossy, 2008 ; Dubourg, 2008.

²⁰ Boissy, 2008.

²¹ Belleyme, feuille 30, 1804 à 1813 et Dainville, 1957.

²² De Gourgues, 1873.

²³ *Gabay-e* ou *gabai-e* : variante de *gabache* (Boissy, 2008). Au début du XIX^e siècle, le *gavache* était encore parlé par 20 000 personnes dans la Petite Gavacherie (Bourciez, 1896). Le mot *marot*, parfois *marotin*, mal documenté, désigne le parler *gavache* de Monségur dans cette Gavacherie du sud (Bossy, 2008).

mais, ce qui est certain, c'est que ce nom a une nuance péjorative très marquée [...]. Il faut ajouter à cela que la population gavache, particulièrement défiante, se soustrait le plus possible aux investigations et a comme une mauvaise honte de son idiome natal [...]. Les marchands de volailles, de légumes, sont des fermiers des environs, des gavaches reconnaissables à leurs cheveux blonds [...]. Les Gavaches de Gironde, comme leur nom l'indique, n'ont donc pas de tous temps habité la contrée. Nous y voyons que le territoire gavache comporte environ 40 paroisses. »²⁴

Dans la Petite Gavacherie, par exemple, les Gavaches auraient été attirés par des abbayes (La Sauve-Majeure et Blasimon) ou des commanderies hospitalières (Queynac, Montarouch, Saint-Genès, Sallebruneau, Malromé, Buch, Saint-Ferme, Roquebrune). Un peu à l'est, il en fut sans doute de même pour les Gavaches qui ont donné leur nom à deux lieux-dits, à la fois tout proches et isolés - sur les hauteurs - dominant l'abbaye de Cadouin.

Enfin, aujourd'hui encore, dans nos régions, certains édicules pourraient bien avoir été des constructions gavaches²⁵ : notamment des puits couverts d'une rustique maçonnerie de pierres, cylindrique à sommet pointu. On en retrouve d'analogues jusqu'en Dordogne²⁶ et dans l'île de Ré (fig. 7).

Il y a Gavaches et Gavaches...

En fait les Gavaches, *lato sensu*, ne se limitent pas au Pays Gabay évoqué ici.

Déjà en 1546, Rabelais, dans son *Tiers Livre*, faisait du *guavasche* (sans majuscule)²⁷ un simple vaurien. Théophile Gautier, dans *le Capitaine Fracasse*, s'exclame en 1863 : « Vous n'êtes que des veaux, des *gavaches* et des ruffians sans adresse, sans dévouement et sans courage ! Une vieille femme vous mettrait en fuite avec sa quenouille... »

Plus prolix, en 1874, Émile Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, décrivait le *gavache* comme un « homme misérable et mal vêtu ; homme lâche et sans honneur. » Il citait Paul Scarron (*Virgile travesti*, V)²⁸ : « Il vous traiterait de *gavaches*. » Il avançait une étymologie espagnole du mot : « *Gavacho* : canaille, mot populaire d'injure que les dictionnaires ne mettent pas. Un muletier appelle son mulet *mulo gavacho* ; les Espagnols donnent par injure le nom de *gavachos* aux Français. »²⁹

Bref, le mot *gavache* est donc péjoratif depuis longtemps, adouci parfois par le diminutif *gavachoux*. Mais, remarquent Chantal Tanet et Tristan Hordé, habituellement, « la désignation d'un lieu ne se fait pas à partir d'un qualificatif, péjoratif ou mélioratif, appliqué à l'humain. Seuls les toponymes dits ethniques échappent à cette règle générale (ex. *Allemans*), et certains noms de rivières (ex. *La Pude*). Mais pourquoi pas ? S'agissant des micro-toponymes, on bute toujours sur le problème des attestations anciennes et des altérations de formes. »³⁰

L'appellation *Gavache* va aussi migrer avec la géographie du Midi. On est souvent le Gavache de quelqu'un... Si, en Espagne, *los Gavachos* sont les Français des Pyrénées et du Gévaudan, en Roussillon, *les Gavachs* sont les Languedociens. Mais, en Languedoc, *les Gavachs* sont les Auvergnats. *Les Gavatx*, en Catalogne, c'est le surnom des montagnards pyrénéens, tandis qu'en Provence, *les Gavots* sont les habitants de la Haute Provence et les Alpains³¹. En

²⁴ J.T., 1934 ; Godefroy, 1881.

²⁵ Dubourg, 2008.

²⁶ Catherine Schunck mentionne plusieurs puits analogues dans le canton d'Eymet, dont celui de Fonroque (*Bull. de la Soc. hist et arch. du Périgord*, CXLV, 2018, p. 132, ill.

²⁷ C'est nous qui soulignons le mot *gavache* et ses équivalents.

²⁸ Parodie burlesque en vers de *l'Énéide* de Virgile (1646-1653), œuvre inachevée en 7 livres...

²⁹ On peut consulter également <http://etimologies.dechile.net/?gabacho> ou encore <http://www.etymologie-occitane.fr/2011/09/gavach-gavatch-gavot/>

³⁰ Tanet et Hordé, *in litt.*, juin 2018.

³¹ Ils dansaient la *gavotte* au XVII^e siècle.

Médoc et dans l'Entre-deux-Mers, les *Gavaches* sont les voisins de langue d'oïl, donc les Saintongeais, les Charentais et les Poitevins... Remarquons que, curieusement, le *Gavache* semble venir plus souvent du nord que du sud...

De façon un peu simpliste, l'inévitable Albert Dauzat faisait des *Gavaches* des Pyrénées des « hommes du gave »³². C'était aussi l'idée de notre compatriote Jules Claretie, dans *Un chapitre inédit de Don Quichotte* : « Le *gavache* serait l'habitant de l'autre côté du gave et on le considère donc avec un regard de mépris... Pour le Béarnais, c'est l'Aquitain qui est *gavache* et, pour ce dernier, c'est le Charentais qu'on appelle *gabaye* »³³.

Des auteurs plus récents³⁴ et surtout le monumental *Französisches Etymologisches Wörterbuch*³⁵ donnent une étymologie plus précise au mot *gavache*. Il est formé à partir de l'étymon préceltique **Gaba* ou encore *gava*, *gaua* : goitre, gosier, jabot, gorge (cf. gaver). S'ajoutant aux autres acceptions géographiques déjà citées, le *FEW* fait du *Gavache* un homme gauche, maladroit, grossier, goinfre, souvent montagnard. Le *Gabach* parle mal une langue. Le *gavachon* est un mauvais terrain³⁶ ; le *gavot* est un fromage fabriqué dans les Hautes Alpes, dont on devine, à mots couverts, qu'il ne devait pas être des plus savoureux...

Ce sont tous ces « sobriquets » que cite Frédéric Mistral³⁷, confirmant que les Gavacheries sont bien des « contrées de Gascogne où l'on parle un dialecte de langue d'Oïl ».

Jadis, le goitre était fréquent chez les montagnards, vivant loin de la mer. Cette hypertrophie du corps thyroïde était liée à une carence en iode³⁸. Elle pouvait entraîner une hypothyroïdie et, chez l'enfant, s'associer à un nanisme et à une déficience du développement cérébral : les « crétins goitreux » (**fig. 8**).

Mais ce que l'on pouvait sans doute observer, jadis, chez certains malheureux habitants des Pyrénées, des Alpes ou de l'Auvergne (**fig. 9**), ne pouvait guère s'appliquer aux autres habitants de l'ouest de la France du XIX^e siècle. Le mot était donc devenu une simple injure aux origines oubliées...

B. et G. D.³⁹

Bibliographie⁴⁰

- Audoin-Rouzeau F., 2007. *Les Chemins de la peste : le rat, la puce et l'homme*, Paris, éditions Tallandier.
- Belleyme P. de, 1804 à 1813. « Carte topographique de la Guyenne, Dordogne », feuille 30.
- Biraben J.-N., 1975 et 1976. *Les hommes et la peste en France et dans les pays méditerranéens*. T. I : *La peste dans l'histoire* ; t. II : *Les hommes face à la peste*, La Haye, Mouton.

³² Dauzat, 1951.

³³ Claretie, 1898.

³⁴ Freddy Bossy, 2008, en ligne.

³⁵ Wartburg Von, 1922-1967. Dans le *FEW*, chercher le préceltique **Gaba*, en ligne.

³⁶ Dans Nègre, 1992-1998, « on relève une forme *Gabart*, anciennement *Gavardo* (mais *b* et *v*, deux sonores, pourraient difficilement s'échanger), nom d'un lieu et signifiant *lande buissonneuse*. Mais le mot est d'origine gasconne (d'étymon préceltique) et le *r* rend difficile un rapprochement avec *Gavats* » (Tanet et Hordé, *in litt.*, juin 2018).

³⁷ Mistral, 1886.

³⁸ L'iode de l'alimentation (poissons et fruits de mer surtout) est indispensable à la synthèse des hormones thyroïdiennes (thyroxine T4 et triiodothyronine T3). À titre prophylactique, le sel alimentaire est aujourd'hui souvent complété par l'addition d'iode.

³⁹ gilles.delluc@orange.fr. Toute notre amicale gratitude va aux lexicographes Chantal Tanet et Tristan Hordé. Ils ont bien voulu relire le présent texte avec une minutie toute professionnelle, le compléter et nous indiquer plusieurs références spécialisées pour nourrir notre enquête.

⁴⁰ Liste limitée aux références appelées dans le texte.

- Boissy F., 2008. *Anthologie gabaye et gavache*, en ligne (avec nombreuses références et bibliographie).
- Bourciez, 1896. « La prononciation dans le gavache du sud », *Revue des universités du Midi*, II, p. 142-182.
- Claretie J., 1898. *Un chapitre inédit de Don Quichotte*, Paris, Floury.
- Dainville F. de, 1957. *La Carte de Guyenne par Belleyne (1761-1840)*, Bordeaux, Delmas.
- Dauszat A., 1951. *Dictionnaire des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse.
- Delluc B. et G., 2012 : « Auberoche. Première vraie bataille de la guerre de Cent ans », *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, CXXXIX, p. 103-126, ill. et cartes.
- Dubourg J., 2008. *Les Gavaches*, Bordeaux, Sud Ouest éditions.
- Favier J., 1993. *La Guerre de Cent ans*, Paris, Fayard.
- Godefroy F., 1881 et suiv. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Vieweg.
- Gourgues A. de, 1873. *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris, Imprimerie nationale.
- Mistral F., 1886. *Lou tresor dóu Felibrige, ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*, Occitanica, Mediatèca Enciclopedica Occitana. En ligne : occitanica.eu/omeka/items/show/4308.
- Nègre E., 1992-1998. *Topographie générale de la France*, Paris, Droz.
- T. J., 1934. « L'Instruction publique dans la commune de Chirac de 1833 à 1897 », *Bull. de la Soc. Charentaise des Études locales*, 15, n°145, p. 193-216.
- Wartburg W. Von., 1922-1967 : *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, préceltique *Gaba, en ligne.

Légendes des illustrations

- Fig. 1.** *Le Triomphe de la Mort (abbaye de Brantôme).*
- Fig. 2.** *La bataille d'Auberoche (1347) (BM, Besançon, ms 0864).*
- Fig. 3.** *La bataille dite de Castillon, à la Mothe-Montravel (1453).*
- Fig. 4.** *La Grande et la Petite Gavacherie (d'après Dubourg, 2008).*
- Fig. 5.** *Les Gavachoux et les Gavats, entre l'abbaye et la sauveté de Cadouin, séparés par la colline de la Condamine (carte de Belleyne, 1804 à 1813).*
- Fig. 6.** *Le triangle La Rochelle-Angoulême-Libourne (d'après Dubourg, 2008)*
- Fig. 7.** *Un vieux puits dans l'île de Ré (DR).*
- Fig. 8.** *Deux « crétins goitreux » au 18^e siècle (gravure du temps).*
- Fig. 9.** *Répartition en montagne des carences en iode au 19^e s. (d'après Bircher).*



Fig. 1

Fig. 2

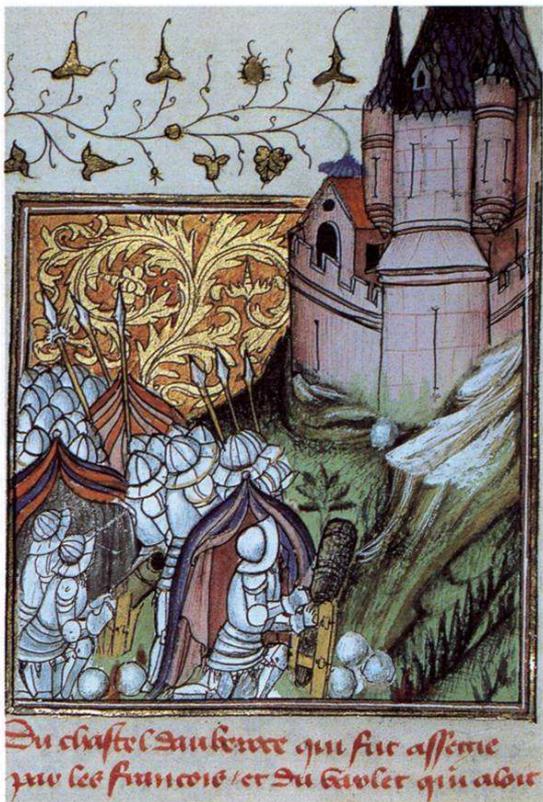


Fig. 3

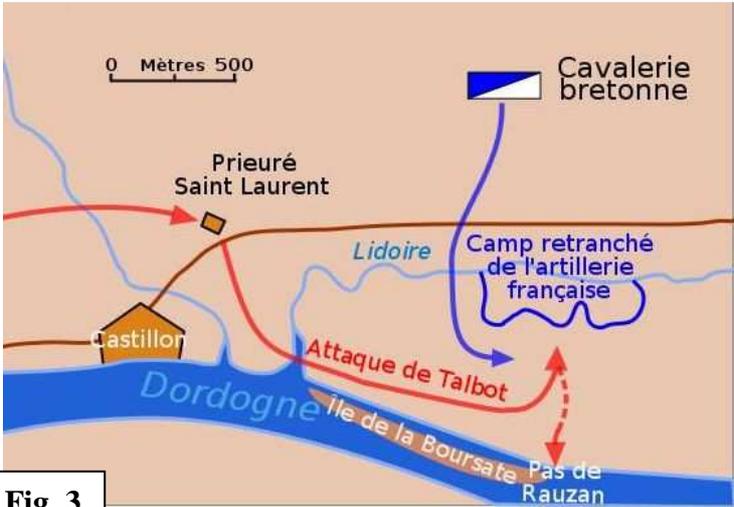


Fig. 4

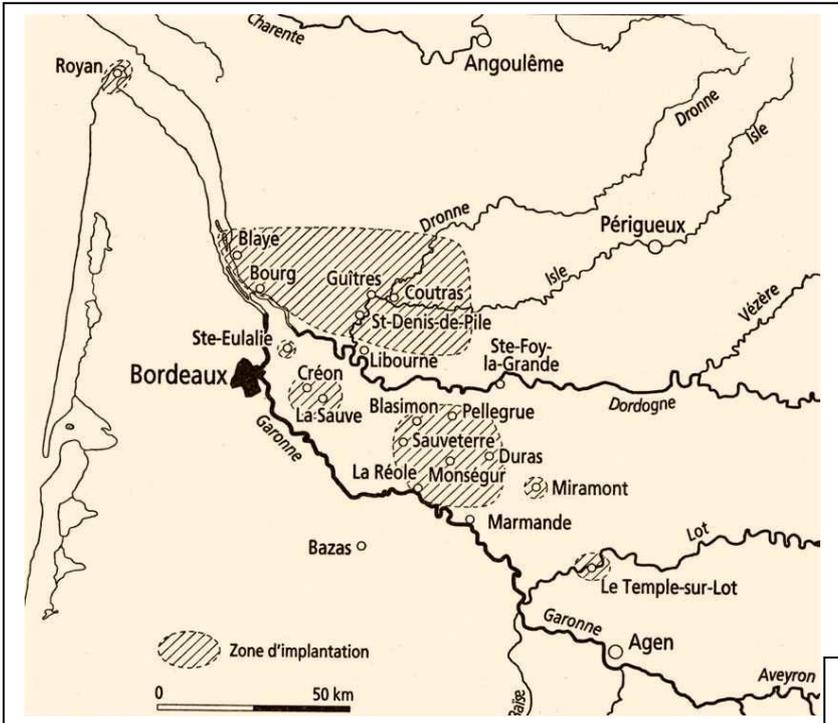




Fig. 5

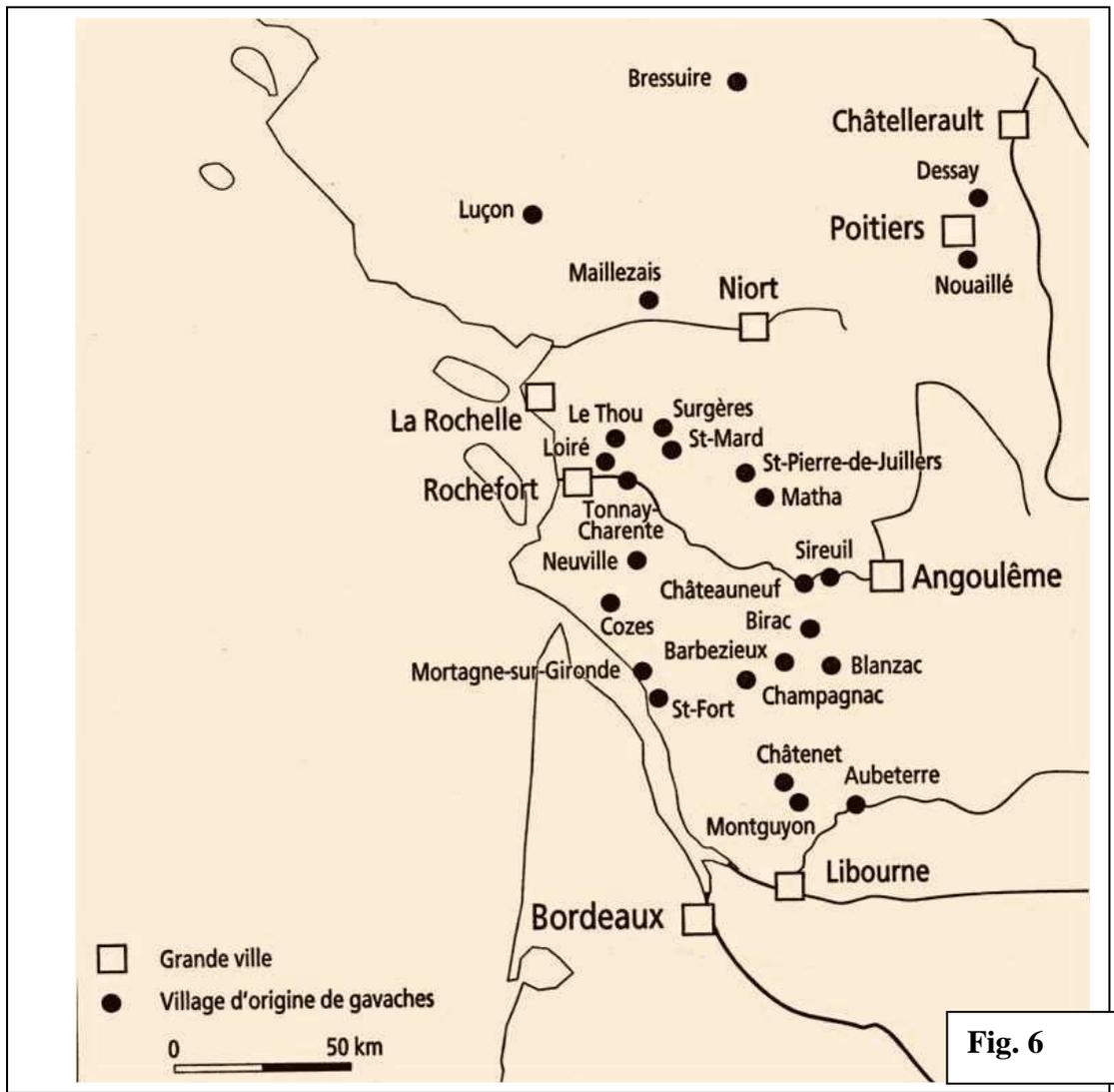


Fig. 6



Fig. 7

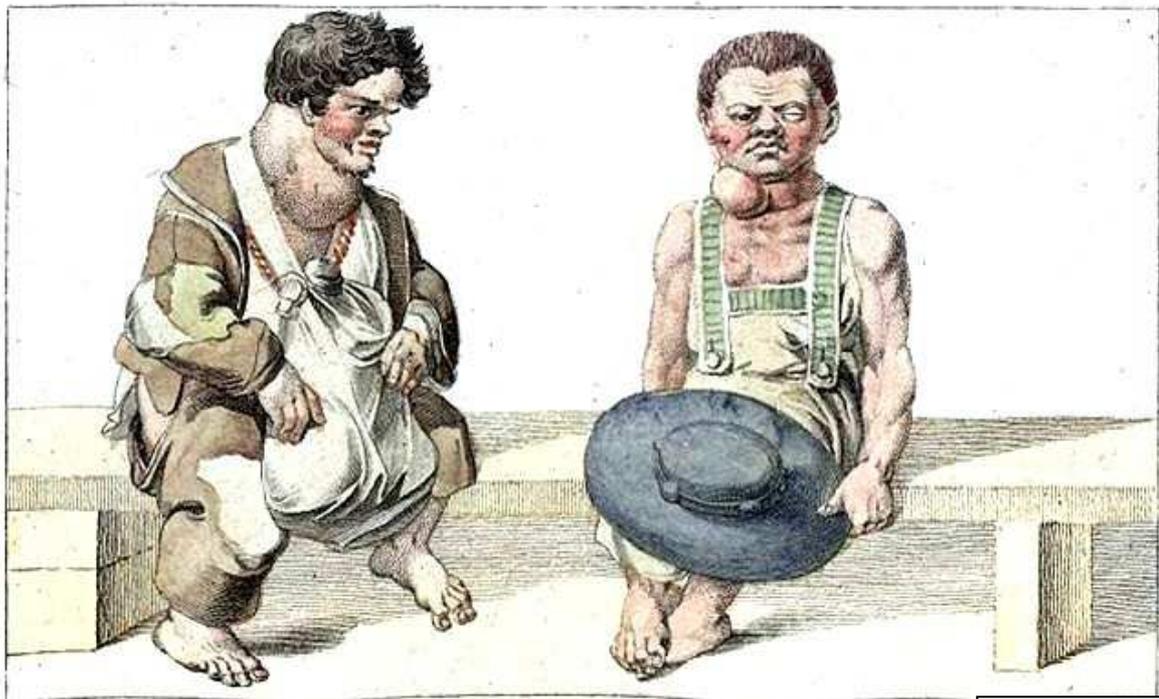


Fig. 8

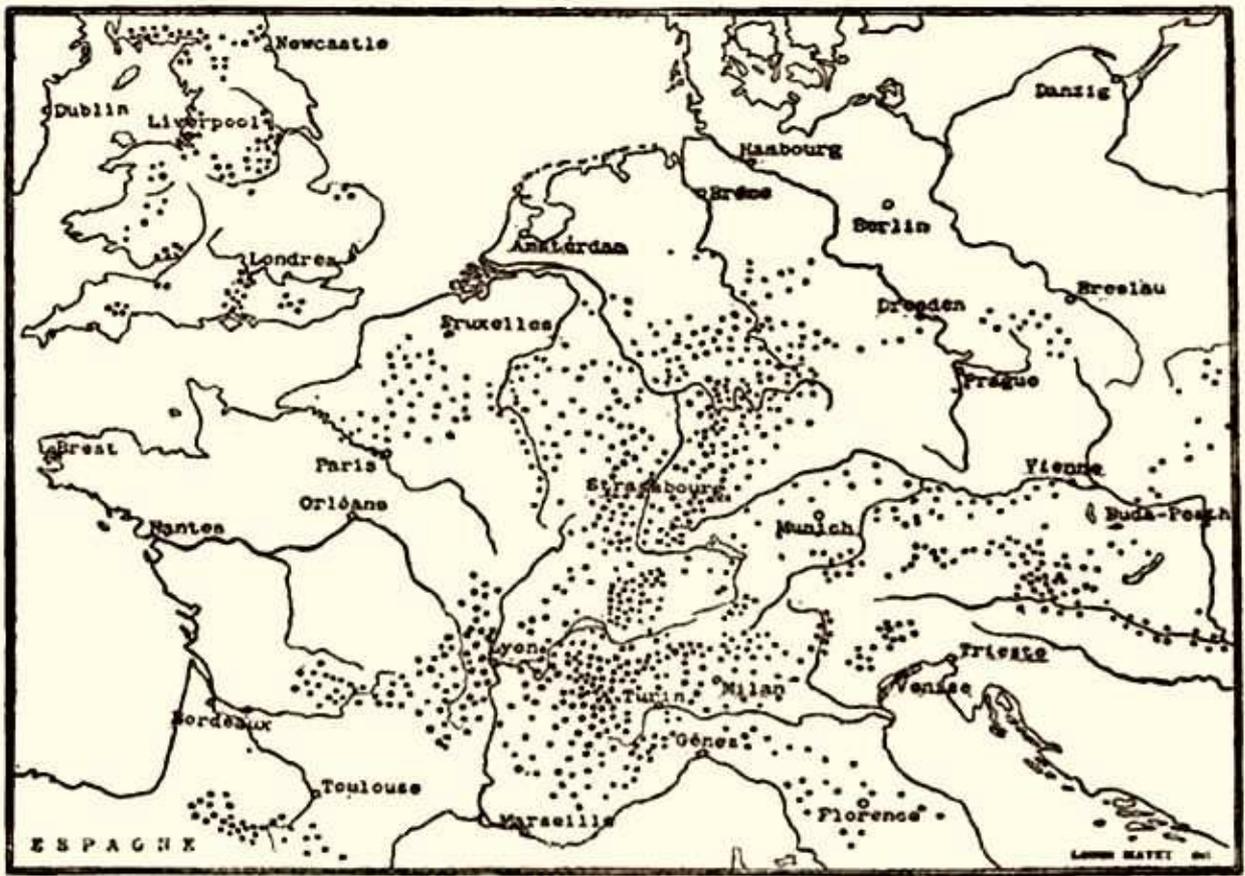


Fig. 9

LES REFUGIES ORIGINAIRES DE LA BELGIQUE ET DU NORD DE LA FRANCE EN DORDOGNE DURANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE par Pierre Pageot

Le premier conflit mondial engendra, dès les premiers jours de la guerre, et presque jusqu'à la fin de celle-ci, de très importants déplacements de population de la Belgique et de la France du nord et de l'est vers des régions que n'occupait pas l'armée allemande et qui n'étaient pas directement exposées aux combats.

Ces personnes que les faits de guerre avaient contraintes à quitter, souvent très précipitamment, leur lieu de vie en ne pouvant emporter la plupart du temps qu'un maigre bagage se divisaient d'un point de vue strictement administratif en trois catégories. Les « évacués » étaient les individus que les gouverneurs de places fortes avaient expulsés à titre de « bouches inutiles » mais aussi les habitants qui résidaient dans la zone des armées et que les autorités militaires ou administratives françaises avaient obligées à partir pour les mettre à l'abri des batailles, mais aussi pour disposer d'une plus grande latitude lors des combats et pour éloigner les éventuels espions. Les « réfugiés » proprement dits étaient ceux qui résidant dans une région militairement menacée s'étaient repliés de leur propre initiative pour échapper au feu de l'ennemi, aux bombardements, à l'invasion ennemie, à ses ravages et atrocités attendus. Enfin par le terme de « rapatriés » étaient désignés les civils que l'Allemagne expulsait vers la France via la Suisse. Ces « rapatriés » étaient des particuliers qui se trouvaient de l'autre côté du Rhin lors du déclenchement du conflit et qui depuis avaient été internés dans des camps, ou bien des personnes dont l'habitation se situait dans les territoires français occupés par l'armée allemande. Mais le plus souvent les administrations ne prirent pas en compte cette classification et appelèrent *Réfugié* tout individu que la guerre avait amené à quitter son foyer. Il en sera de même durant ce bref exposé.

L' ARRIVEE DES REFUGIES BELGES ET FRANÇAIS EN DORDOGNE

Très peu de temps s'écoula entre le début des hostilités et l'arrivée en Dordogne des premiers convois ferroviaires spéciaux amenant des réfugiés. Dès le 13 août à 13H.20 entrain en gare de Périgueux un train qui transportait des Belges ainsi que des Français des régions du nord et de l'est. Un autre train arrivait deux jours plus tard, puis, à la mi-octobre, le général commandant la XIIe région militaire à laquelle appartenait la Dordogne avertissait le préfet qu'il dirigeait sur le département un convoi de 1100 réfugiés - en réalité 1160- qui arriva à Périgueux le vendredi 16 vers 7 heures. Mais d'autres convois dont les archives n'ont pas gardé la trace sont certainement arrivés entre la mi-août et la mi-octobre.

Au cours des mois et les années qui suivirent les arrivées ne devaient plus cesser, leur importance variant surtout en particulier en fonction des opérations militaires, des avancées et des reculs des armées des deux camps. Ainsi, au printemps 1915, en raison de la bataille de l'Artois, un convoi d'environ 1200 réfugiés entrain en gare de Périgueux le 11 mai à 7H.30, puis un autre de 500 personnes le 11 juillet. Dès le début de la bataille de Verdun - février 1916 - du fait de l'évacuation de communes de cette région près de 800 malheureux habitants des villages environnants se voyaient envoyés dans le département. Au printemps 1918 les offensives allemandes entraînaient d'importantes évacuations vers l'intérieur et dès la fin mars le préfet était averti de l'arrivée très prochaine d'un contingent de 1000 évacués provenant de la zone des armées C'est ainsi que deux mois avant la signature de l'armistice le département donnait asile à environ 12 -13 000 « réfugiés », nombre approximatif puisque les autorités étaient dans l'incapacité de donner un chiffre vraiment précis ! Alors le nombre des réfugiés présents en Dordogne représentait près de 3% de la population du département - 437 000 habitants -, pourcentage que le gouvernement considérait comme ne devant pas être dépassé ! Les nationaux les plus nombreux étaient originaires du département du Nord -2300-, du Pas-de-Calais -2100-, de la Somme -1700-, de l'Aisne -1300- A ces compatriotes il convenait d'ajouter approximativement 2500 - 2600 Belges. Si les premiers Belges étaient arrivés en 1914 - ainsi en fut-il des 70 vieillards de l'hospice d'Ypres accompagnés d'une dizaine de religieuses et de leur aumônier qui furent d'abord placés au Bugue avant d'être transférés à Brantôme et à Saint Aulaye - il semble que ce fut de mars à mai 1915 que s'installa dans le département la majeure partie de ces réfugiés étrangers qui, en 1918 résidaient dans environ 150 lieux.

Après un voyage souvent bien long car les trains militaires étaient prioritaires, après avoir parcouru des centaines de kilomètres entassés dans des wagons qui n'étaient parfois que des wagons auparavant destinés au transport des marchandises et même parfois à celui des bestiaux, les réfugiés descendaient, fatigués et abattus, en gare de Périgueux où ils bénéficiaient d'un

repas plus ou moins sommaire et qui ne répondait pas toujours aux besoins de personnes qui venaient d'accomplir un long et très fatigant voyage. Ainsi les 1160 réfugiés arrivés le 16 octobre 1914 se virent-ils offrir des conserves alimentaires, notamment des pâtés de foie gras, des grillons, des sardines, du thon, des salaisons. Un service d'aliments chauds eut été plus approprié...et moins onéreux. Tandis que les personnes très fatiguées se voyaient placées dans quelques hôtels plus ou moins bien tenus du chef-lieu ces voyageurs particuliers, après un temps plus ou moins long, parfois de plusieurs jours, reprenaient un train qui les menait vers les localités entre lesquelles les autorités préfectorales avaient décidé de les répartir. Par exemple les passagers du convoi arrivé à Périgueux le 11 mai 1915 vers 7H.30 bénéficièrent tous à leur descente du train d'un déjeuner servi à la gare, puis un groupe de 500 repartait à 10H 20 pour Ribérac, un détachement de 300 partait à 11H 30 pour Thiviers tandis que le reste du convoi était conduit aux écoles du Centre et du Toulon en attendant leur prochain départ le lendemain ou le surlendemain. Si la commune de destination se trouvait éloignée de plusieurs kilomètres de la station de chemin de fer, il appartenait au maire de se procurer gracieusement auprès de ses administrés, ou par location, les voitures hippomobiles nécessaires pour transporter ces nouveaux arrivants et leurs affaires. Enfin, des responsables communaux guidaient ces malheureuses personnes vers leurs hébergements définitifs où, quelques jours plus tard, elles recevaient le reste de leurs colis qu'elles avaient provisoirement laissés à Périgueux. Mais assez souvent des bagages s'étaient perdus durant ce long périple ; c'était alors en général au préfet que les personnes écrivaient pour tenter de rentrer en possession de l'ensemble de leurs affaires.

Une circulaire du ministre de l'Intérieur en date du 8 décembre 1917 suggéra à chaque département de mettre en place un ou plusieurs centres de triage qui seraient chargés d'héberger les réfugiés avant leur placement définitif. Suite à cette recommandation le préfet faisait procéder à l'aménagement d'un immeuble situé à Périgueux, au 11 rue de Bordeaux. L'administration de cette « Maison de Famille des Réfugiés » fut confiée à un comité qui, selon les termes d'une convention signée avec le représentant de l'Etat s'engageait à donner tous les soins aux réfugiés de passage que lui adresserait le Service des Réfugiés de la Préfecture. En échange ce comité recevait la somme forfaitaire de 2,5 francs par jour et par personne pour une pension complète. Mais alors que théoriquement tous les réfugiés accueillis ne devaient être que des individus en transit attendant leur départ vers un autre lieu de la Dordogne les 90 lits disponibles furent en réalité très souvent en partie occupés par des vieillards ou des infirmes. D'autre part, il fut aussi demandé à ce comité de se charger du ravitaillement des convois à leur arrivée en gare à la place des restaurateurs privés dont le prix des prestations était souvent trop élevé. Cet organisme que dirigea Soeur Evariste des Soeurs de l'Espérance semble avoir fonctionné de manière satisfaisante de sa création en février 1918 jusqu'à sa fermeture en juin 1919.

REPOUDRE AUX PROBLEMES D'INTENDANCE POSES PAR LA PRESENCE DES REFUGIES

Bien évidemment cette arrivée de plusieurs milliers de personnes posa très rapidement de très importants problèmes d'intendance aux autorités locales. Or, en 1914, rien n'avait été prévu puisque les plans des armées françaises

prévoient des offensives qui devaient aller porter la guerre en terre ennemie. Ce fut donc à une situation totalement inattendue que furent confrontés les pouvoirs publics.

1 – Une des plus grandes difficultés que les autorités locales eurent à résoudre fut celle du logement : comment ; ainsi qu’elles en avaient l’obligation, donner un toit à tous ces nouveaux résidents?

Comme les instructions officielles ne cessèrent de recommander de privilégier le logement chez les particuliers, chez l’habitant, les maires, obéissant à une circulaire du préfet, demandaient, dès les premières semaines du conflit, puis tout au long des années, à tous leurs administrés qui disposaient de place dans leur maison ou dans un tout autre local, de recevoir ces malheureux compatriotes chassés de leurs foyers. Quelques propriétaires particulièrement généreux, mais peu nombreux, consentirent à accueillir gratuitement chez eux certains de ces infortunés. Sur une liste établie par la mairie de Périgueux à la date du 12 septembre 1914, on peut par exemple lire que Mme Cassin résidant au 32 rue Victor Hugo accepte de recevoir gratuitement sous son toit un ménage de 3 personnes, que Madame Laborie met à disposition au 4 rue du Plantier une chambre meublée contenant 2 lits pour 3 ou 4 personnes. D’autres propriétaires voulurent bien louer une ou plusieurs pièces. Parmi ceux-ci certains profitèrent de la très forte demande pour réclamer des loyers excessifs que ne couvrait pas toujours le « secours de loyer » - 20 francs par mois pour un ménage sans enfant - versé aux nécessiteux. Plusieurs propriétaires n’hésitèrent même pas à proposer des gîtes sordides, exigus et humides. Si dans leur recherche de logements les maires se heurtaient à une résistance injustifiée de certains propriétaires ils devaient en avvertir le préfet qui pouvait réquisitionner en agissant par délégation de l’autorité militaire jusqu’au printemps 1918, et directement à partir de cette date. Cependant, en dépit de tous les efforts, un logis individuel ne put être fourni à chaque réfugié. Des familles durent donc se contenter d’un hébergement collectif dans des locaux divers comme un ancien couvent à Notre-Dame-de Sanilhac, une salle de la maison d’école à Bussac, ou même, pendant plus d’un mois, de la mi-octobre à la fin du mois de novembre 1914, le magasin des Tabacs à Périgueux.

2. - L’alimentation des réfugiés constitua aussi un problème qui fut d’autant plus important que certains produits comme la farine se raréfièrent assez rapidement. Malgré tout, diverses solutions permirent à chacun de bénéficier de repas quotidiens.

Certains, en particulier au début, reçurent des bons leur donnant droit à des repas chez des restaurateurs de la localité, dans des hébergements collectifs se mirent en place des cantines, d’autres se virent, moyennant argent, accueillis à la table des personnes chez qui ils logeaient tandis que d’autres mangeaient chez leur employeur, mais beaucoup préféraient faire eux-mêmes leur cuisine à l’aide d’ustensiles parfois compris dans le prix de la location, parfois achetés, mais très souvent donnés par la commune ou des particuliers.

3.-. Durant toute la durée de la guerre le préfet ne cessa d’envoyer aux maires des circulaires leur demandant de s’occuper en priorité du logement et de la subsistance de ces malheureux, mais aussi de procurer aux familles démunies le linge, les vêtements et les chaussures dont elles étaient dépourvues. Grâce à des achats effectués par le gouvernement, à des crédits spéciaux ouverts par

celui-ci, mais aussi grâce à la générosité publique, à la charité privée, il fut possible aux communes de procéder assez régulièrement à des distributions de ces objets. C'est ainsi qu'en juin 1915 le maire de Notre-Dame-de-Sanilhac remettait à 7 enfants en bas âge des vêtements que venaient de lui faire parvenir des jeunes filles du Collège de Périgueux.

4. - . Durant les premières semaines du conflit toutes les dépenses afférentes au logement, à la nourriture et d'une façon générale à l'entretien des réfugiés sans ressources et de ceux qui, en raison des événements de guerre se trouvaient privés de leurs moyens habituels de vivre furent prises en charge par l'Etat et payées sur le budget du ministère de l'Intérieur. Mais, à partir de décembre 1914 ce dernier préféra verser aux réfugiés nécessiteux une allocation journalière analogue à celle perçue par les familles de mobilisés, soit 1,25 franc par adulte et 0,5 franc pour chaque enfant de moins de 16 ans. Ce secours en argent qui devait être augmenté durant les années suivantes afin de tenir compte du renchérissement du coût de la vie, de l'inflation, et qui devait théoriquement être réservé aux seuls indigents fut, en fait, « versé dans l'esprit le plus large de solidarité » aussi, à plusieurs reprises, des maires firent savoir au préfet que cette assistance financière accordée à certaines personnes manifestement financièrement à l'aise engendrait un profond mécontentement parmi les autochtones.

Un officiel Service des Réfugiés placée sous l'autorité du préfet géra au niveau départemental cette prise en charge des réfugiés par l'Etat mais également contrôla sur place les conditions dans lesquelles étaient assurées la répartition, le logement, la subsistance des réfugiés et examina les difficultés, les réclamations qui pouvaient surgir. Installé au rez-de-chaussée d'un immeuble de la Place du 4 septembre à Périgueux le fonctionnement de ce Service fut très loin d'être satisfaisant. Ainsi, à l'été 1918, il était même incapable de faire savoir à l'inspecteur général Faivre le nombre exact de communes où logeaient des réfugiés. Pourtant, avec 19 agents, son effectif dépassait de loin tous les Services des autres départements que l'inspecteur avait jusqu'alors contrôlés !

5 - . Outre l'assistance de l'Etat les réfugiés purent bénéficier, au moins en quelques lieux, de l'aide de comités de secours qui se constituèrent plus ou moins rapidement dans des villes du département et dont le but était de fournir une aide matérielle et morale à tous les réfugiés. Ce fut dès le 4 septembre 1914 qu'une telle organisation vit le jour à Bergerac. Grâce au dynamisme de ses membres mais aussi grâce à la générosité des habitants de la ville ce comité devait, jusqu'à sa dissolution en juillet 1920, secourir près de 5500 personnes. Beaucoup d'autres associations telles celles de Mussidan, Montpon, Ribérac, Sarlat ou Périgueux furent loin de déployer une telle activité, néanmoins, elles rendirent de très appréciables services. A tous ces comités de secours la Croix-Rouge américaine représentée au chef-lieu du département par les très énergiques miss Sthurston et miss Ritche apporta une aide très importante tandis que son vestiaire situé 17 rue de Bordeaux procura de très utiles secours aux réfugiés.

Si le règlement de tous ces comités précisait que l'ensemble de leurs ressources devait être affecté à tous les réfugiés sans distinction d'origine, il convient de noter que de son côté, dès le début des combats, le comte de Saint-Saud mettait en place une organisation destinée spécialement à porter assistance aux Belges.

6. -. Afin d'améliorer leur situation matérielle de nombreux réfugiés cherchèrent un emploi qu'ils n'eurent, le plus souvent, pas trop de mal à trouver en raison du manque de main d'oeuvre causé par l'appel des hommes sous les drapeaux. L'agriculture étant alors la principale activité économique du département beaucoup s'employèrent dans les travaux des champs par lesquels, selon leurs capacités, et selon qu'ils étaient ou non nourris, ils recevaient un salaire journalier de plus ou moins 2 francs. La Poudrerie Nationale de Bergerac dont la construction avait été décidée à la fin de l'année 1915 mais dont l'effectif atteignait déjà 10 200 ouvriers en janvier 1917 et s'élevait à près de 25 000 en 1918 fournit aussi du travail relativement bien payé à de nombreux réfugiés, embauchant par exemple en octobre 1917 150 ouvriers parmi un convoi qui comptait 250 hommes.

Tant qu'il ne dépassait pas un certain plafond que le préfet appréciait en tenant compte du coût de la vie et de la situation familiale le revenu provenant du travail pouvait se cumuler avec l'assistance. En Dordogne, à partir de la fin de l'année 1915 un adulte qui percevait un salaire quotidien de 3 francs ou un couple à qui le travail procurait un gain journalier de plus de 5 francs ne devait théoriquement plus percevoir l'allocation. Cependant, en raison des difficultés à recruter du personnel pour l'agriculture, jusqu'à la fin de l'année 1917 fut admis le cumul illimité du salaire des ouvriers agricoles avec l'allocation ; d'autre part, la commission de contrôle départementale examina toujours toutes les situations avec une telle libéralité que le bénéfice de l'allocation fut presque toujours maintenue !

DES REFUGIES SOUS CONTROLE

Aidés et secourus les réfugiés étaient aussi l'objet d'une surveillance administrative car on craignait que des individus douteux, des espions, se fussent glissés parmi eux.

Selon les instructions données le 1er septembre 1914 par le ministre de l'Intérieur chaque préfet devait, dès l'arrivée d'un convoi, faire dresser par son personnel une liste nominative indiquant les noms, prénoms, âges, professions, adresses avant l'évacuation, de toutes les personnes descendues des wagons, et profiter aussi de cette occasion pour vérifier les pièces d'identité. Seulement, en raison du désordre et de la cohue qui régnaient en ces moments l'application de ces directives se révéla de suite impossible. Aussi, dès le 7 décembre, le préfet prenait un arrêté qui organisait le contrôle sur de nouvelles bases. Désormais tout réfugié en provenance d'une autre région de France ou de Belgique devait dès le lendemain de son arrivée dans son lieu de repli se présenter au maire de la commune et lui faire connaître son état-civil, le nombre de ses enfants, son ancien domicile, ainsi que le nom et l'adresse de l'habitant chez qui il allait désormais vivre avec sa famille. A partir de ces renseignements le magistrat municipal établissait une fiche signalétique qu'il transmettait à la sous-préfecture ou à la préfecture qui, après contrôle, délivrait une carte d'identité à chaque chef de famille et à chaque personne isolée. Cette carte d'identité dont son titulaire ne devait jamais se séparer devait notamment permettre de démasquer les faux réfugiés qui, prétextant une prétendue misère, cherchaient à se procurer des ressources auprès de la population.

A l'origine un réfugié ne pouvait s'éloigner de plus de dix kilomètres de sa commune de résidence sans être muni d'un sauf-conduit délivré par le maire ou le commissaire de police, et quitter définitivement sa commune de résidence

nécessitait l'accord préalable du préfet ou du sous-préfet. A partir du mois de mai 1915 ces dispositions se virent légèrement assouplies : désormais il appartenait aux maires d'autoriser les déménagements à l'intérieur du département, par contre les sorties définitives hors de celui-ci ne pouvaient toujours s'effectuer qu'avec l'autorisation du représentant de l'Etat qui exigeait la présentation d'une pièce attestant que le demandeur était assuré de trouver un hébergement ou un travail dans la localité où il souhaitait se rendre. Plus ou moins longtemps après leur arrivée en Dordogne des réfugiés décidèrent en effet de partir vers une autre région : si certains partirent pour rejoindre un membre de leur famille le départ de beaucoup fut motivé par des motifs économiques, à savoir l'embauche dans une activité connue et assez bien rémunérée. Un demandeur impécunieux qui avait à se déplacer pour rejoindre sa famille, pour se procurer du travail, pouvait solliciter et obtenir la gratuité de son transport.

LES REFUGIES S'ORGANISENT

Pour défendre les intérêts des réfugiés face à l'administration, mais aussi pour améliorer les conditions matérielles des plus nécessiteux, un groupe de réfugiés fonda à la mi-avril 1916 « L'Association Amicale des Réfugiés résidant en Périgord » qui admettait de droit, et sans exiger de cotisation, toutes les personnes déplacées. Installée à Périgueux au 3 rue de Bordeaux, dans une salle du premier étage, et forte d'environ 600 membres, elle se procura des fonds grâce à la générosité de certains de ses membres, à celle de quelques habitants du Périgord, mais aussi par l'organisation de soirées, de spectacles. Elle recueillit des dons en nature qu'elle distribua aux familles les plus démunies, mit en place des permanences régulières pour fournir des renseignements à tous ceux qui le désiraient, essaya de reconstituer les familles séparées, et dénonça - souvent sans grand résultat - aux autorités les vexations, les injustices, les outrages dont certains exilés avaient été victimes. Deux mois après avoir donné naissance à « L'Association... » les mêmes personnes dynamiques lançaient « L'Echo des réfugiés en Sud-Ouest » publication écrite qui avait l'ambition d'être bimensuelle. Vendue 5 centimes le numéro ou par abonnement trimestriel de soutien au prix de 90 centimes, elle se présentait comme dépourvue prétention littéraire et uniquement soucieuse de donner dans un langage simple des articles concernant les régions envahies, de lutter pour la sauvegarde des intérêts de ses lecteurs, de dévoiler certains agissements indignes... Mais dès le premier numéro daté du 24 juin 1916 ses fondateurs ne cachaient pas qu'avec très peu d'argent et sans expérience journalistique ils allaient ans doute au-devant de nombreuses difficultés et que, par conséquent, l'avenir de ce périodique de 4 pages était loin d'être assuré. Effectivement, dès la mi-septembre les problèmes financiers mettaient fin à sa parution régulière. Le numéro 9 ne fut distribué que le 30 décembre 1916 et, sous le titre du numéro 10 mis en vente le 2 juin 1917 le directeur remplaçait l'indication « journal bimensuel » par « paraît quand il peut ! ». Le 1 janvier 1919, la guerre étant terminée, les retours dans les foyers ayant débuté, « L'Echo des Réfugiés » faisait avec le numéro 16 ses adieux à ses lecteurs.

LES REFUGIES PARMIS LA POPULATION PERIGOURDINE

Durant les mois qui suivirent l'entrée en guerre les réfugiés reçurent dans l'ensemble un bon accueil de la population du Périgord qui, répondant aux appels des autorités nationales et départementales, leur fournit secours et subsides. Mais après une période de compassion, le séjour se prolongeant, de nouveaux convois arrivant, et le nombre de réfugiés ne cessant de croître, les relations entre les autochtones et les réfugiés eurent tendance à devenir de plus en plus difficiles. Dès le mois de mars 1915 le sous-préfet de Nontron signalait qu'une « certaine résistance » se développait parmi la population de son arrondissement, et en janvier 1921, le sous-préfet de Bergerac écrivait au préfet à propos des années de guerre passées « trop souvent j'eus le sentiment que les réfugiés annoncés étaient considérés comme des charges lourdes par des populations qui, cependant, n'avaient pas connu les horreurs de la guerre ». La population locale dont la très grande majorité n'avait que très peu ou même jamais voyagé regardait d'un oeil de plus en plus critique ces gens qui parlaient avec un accent différent, utilisaient un vocabulaire parfois inconnu, et montraient des habitudes de vie qui ne ressemblaient pas aux siennes. Mais, plus encore, les rapports entre les deux communautés se détériorèrent en raison du versement de l'allocation à l'essentiel des réfugiés. Tandis que certains habitants accusaient des bénéficiaires de se contenter de ce secours pour vivre, et donc de refuser tout travail et de se complaire dans l'oisiveté, de gaspiller ce subside dans les débits de boisson, d'autres ne comprenaient pas que cette aide put souvent se cumuler avec un salaire permettant aux bénéficiaires de connaître ainsi un niveau de vie supérieur au leur. De leur côté des réfugiés reprochaient à la population locale de profiter de leur détresse pour proposer des logements inconfortables, pour verser des salaires inférieurs à ceux normalement offerts, et de se montrer souvent incapable de comprendre l'intensité de leur souffrance, de leurs traumatismes psychiques, eux qui avaient du tout quitter, avaient perdu leurs biens et se trouvaient séparés de leur famille ! Ils faisaient aussi apparaître l'hostilité de certains habitants du départements qui allaient jusqu'à presque les considérer comme des Allemands, mais jamais dans les archives nous n'avons trouvé que l'expression de « Boches du Nord » ait été employée dans le département comme elle le fut dans d'autres coins de France. Il est donc aisé de comprendre que parmi beaucoup de ces personnes l'aspiration au retour était grande. Mais ceci ne doit cependant pas effacer la générosité incontestable du Périgord, surtout au début de la guerre, et, chez de nombreux réfugiés des sentiments de reconnaissance dont les archives n'ont pas gardé trace.

LE DEPART DES REFUGIES

Après la fin de la guerre l'administration prit soin d'échelonner les départs en établissant des listes de communes qui pouvaient ou non accueillir immédiatement leurs anciens habitants. Les personnes déplacées ne furent que très progressivement autorisées à rentrer chez elles où, malheureusement, elles trouvèrent souvent leur logement pillé, endommagé ou totalement détruit. A partir de juin 1920 les réfugiés originaires de lieux où on considérait que la vie normale avait repris ne reçurent plus les allocations. En mai 1921 la même mesure frappa tous les réfugiés. A compter de cette date ceux encore présents dans le département ne purent plus bénéficier, sur leur demande, que des lois normales d'assistance : assistance médicale gratuite, assistance aux familles nombreuses...Ce fut aussi au printemps 1921 - en avril - que cessa l'application

des lois relatives à la réquisition des locaux, que les propriétaires purent donc récupérer l'usage de leurs biens, et que les réfugiés qui avaient jusqu'alors bénéficié de la réquisition devenaient alors à l'égard de leurs logeurs que de simples locataires régis par les règles du droit commun.

Mais, à cette date, la très grande majorité des réfugiés français et belges avait alors quitté la Dordogne, ne restaient alors dans le département que ceux que le préfet désignait par l'expression assez peu élégante « d'épaves définitives des exodes de la guerre ».

Des réfugiés à Cadouin lors de la I^o Guerre Mondiale

J Colonna

Lors de la I^o Guerre Mondiale , Cadouin accueille des militaires et des civils comme en attestent les documents d'archives trouvés dans la commune

Présence militaire :



1210. Cadouin (Dordogne) – Ensemble de l'Abbaye des Moines de Citeaux du XII^e siècle et la route de Bergerac à Sarlat

Edition Vues artistiques, Louis-Garde, Libourne

- 1915 -



Il s'agit peut-être du 108^e régiment d'infanterie mentionné sur trois actes de l'état civil : deux décès et un mariage.

Décès le 06/01/1916 de Pierre Jouaret (né le 4 mars 1894) à l'hospice de Cadouin, soldat au 108^e de ligne cantonné à Cadouin.


 Commune de Cadouin
 Arrondissement de Bergerac
 Département de la Dordogne

N° 1
 Décès de
 Jouaret Pierre

Le six janvier mil neuf cent-seize à neuf heures et demi du matin, Jouaret Pierre, né à La Reunion, Lot-et-Garonne le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, cultivateur, soldat au Cent-trentième de ligne, vingt-sixième Compagnie, cantonné à Cadouin, Célibataire, fils de Jouaret Jean et de Marie Delas, domiciliés à La Reunion (Lot-et-Garonne), est décédé à l'hospice de Cadouin.

Dressé le six janvier mil neuf cent seize à trois heures du soir sur la déclaration de Des Montcel Larvée, capitaine commandant la vingt-sixième Compagnie du cent-treizième de ligne, cinquante quatre ans, et de Coste Joseph, médecin aide-major de deuxième classe au cent-treizième de ligne, vingt-neuf ans, cantonnés à Cadouin, qui, lecture faite, ont signé avec nous Ernest Fagette, maire de Cadouin.

E. Fagette

Ce militaire n'est pas reconnu « mort pour la France » ni à Cadouin, ni à la Réunion (47), son village d'origine.

On n'a pas encore de précision sur ce cantonnement (à la gendarmerie ? À l'hospice qui a momentanément abrité un hôpital bénévole ?)

HB n° 97 bis « Cadouin » - Hôpital - 20 lits - Fonctionne du 20 septembre 1914 au 21 septembre 1916

(extrait du site <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr...>)

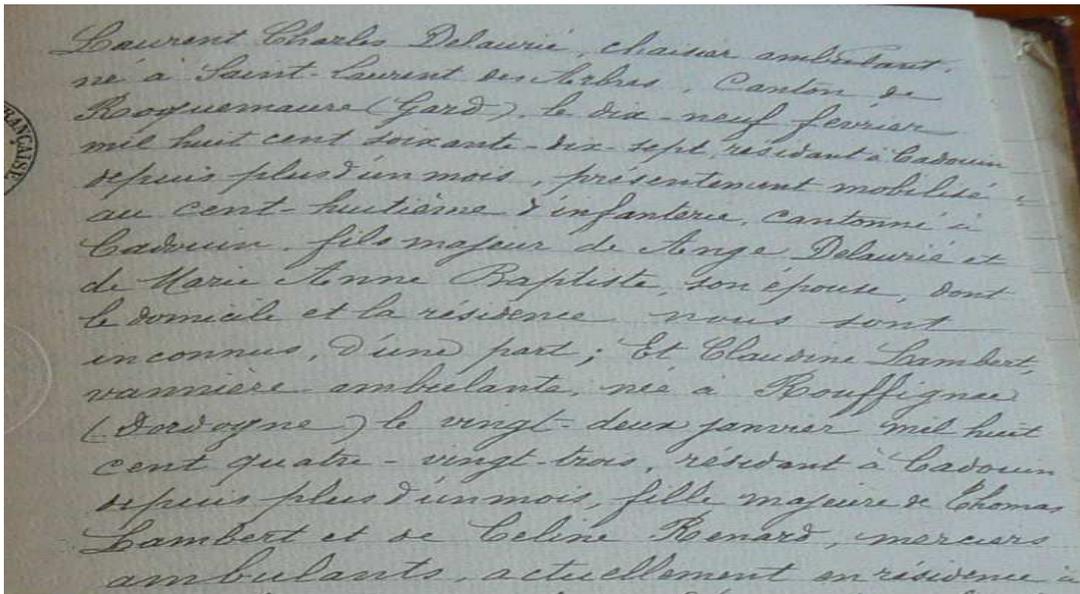
1917 : Décès du fusilier marin Henri Lartigue (36 ans)

Le trente mai mil neuf cent dix-sept à quatre heures du matin Lartigue Henri, fusilier marin, né le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-un à Capbreton, canton de Saint-Vincent de Bayonne, département des Landes, célibataire, fils de Marie Lartigue, est décédé en son domicile à Cadouin.

Dressé le trente mai mil neuf cent dix-sept à quatre heures du soir sur la déclaration de Des Montcel Larvée, capitaine commandant la vingt-sixième Compagnie du cent-treizième de ligne, cinquante quatre ans, et de Coste Joseph, médecin aide-major de deuxième classe au cent-treizième de ligne, vingt-neuf ans, cantonnés à Cadouin, qui, lecture faite, ont signé avec nous Ernest Fagette, maire de Cadouin.

E. Fagette

**Un évènement plus heureux : 1916 mariage d'un militaire
du 108° d'infanterie cantonné à Cadouin**



Laurent Charles Delaurie, chaisier ambulancier,
né à Saint-Laurent sur Lédres, Canton de
Roquemaure (Gard), le dix-neuf février
mil huit cent dix-sept, résidant à Cadouin
depuis plus d'un mois, présentement mobilisé
au cent-huitième d'infanterie, cantonné à
Cadouin, fils majeur de Ange Delaurie et
de Marie Anne Baptiste, son épouse, dont
le domicile et la résidence nous sont
inconnus, d'une part; Et Claudine Lambert,
vannière ambulante, née à Bouffignies
(Ardennes) le vingt-deux janvier mil huit
cent quatre-vingt-trois, résidant à Cadouin
depuis plus d'un mois, fille majeure de Thomas
Lambert et de Céline Renard, marchands
ambulants, actuellement en résidence à

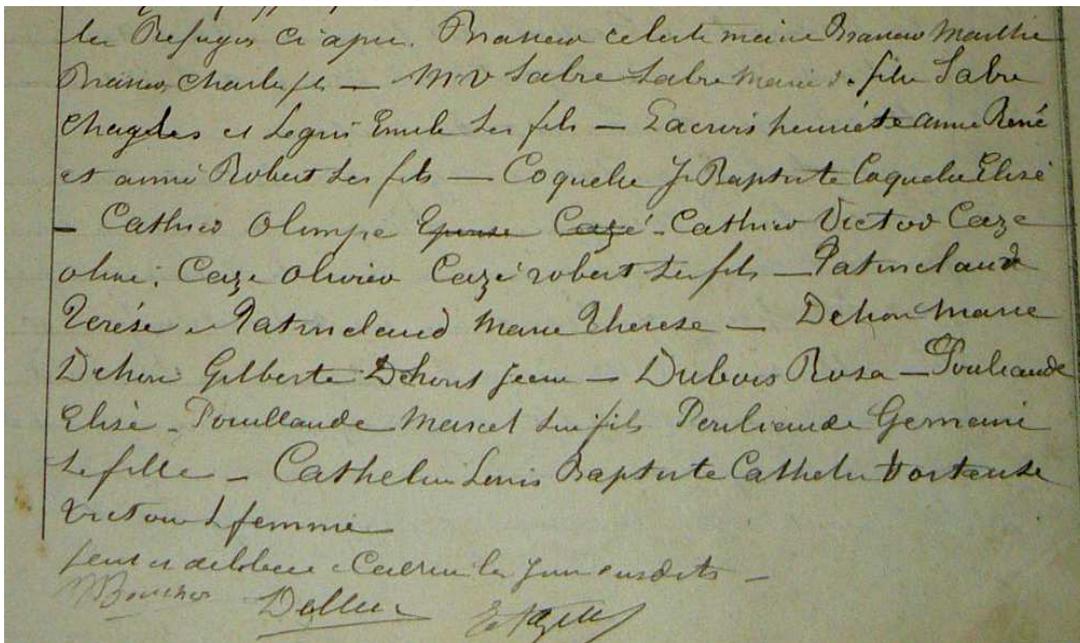
**Laurent Delaurié, chaisier ambulant, mobilisé au 108°, épouse Claudine Lambert, vannière
ambulante, et reconnaît leurs 6 enfants..... Peut-être par amour, peut-être pour être
démobilisé !**

Les civils réfugiés :

Les civils réfugiés à Cadouin apparaissent uniquement dans la liste des bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite approuvée lors des délibérations du conseil municipal ou dans les actes d'état civil en cas de décès, de mariages.... Une liste des bénéficiaires du bureau de bienfaisance en 1917 mentionne une trentaine de personnes (*transcription approximative*).

- Familles Brasseur (3 personnes), Sabre (4 personnes), Legui (2 personnes),
- Lacroix (3 personnes), Coquelet (2 personnes), Cathico (2 personnes),
- Cerze (3 personnes), Patruchaud (3 personnes), Dechon (3 personnes),
- Dubois (1 personne), Poulaube (4 personnes), Cathelin (2 personnes)

Bureau de bienfaisance : 4 /11/1917



Les Réfugiés ci après. Brasseur celerte maire Brasseur Madeleine
Brasseur Charles fr. - M^{me} Sabre Sabre Marie s. file Sabre
Charles et Legui Emile ses fils - Lacroix Henriette Anne René
et son mari Robert ses fils - Coquelet J^{ne} Baptiste laquela Elise
- Cathico Olimpre Epouse Cerze - Cathico Victor Cerze
et son mari Cerze Olivier Cerze Robert ses fils - Patruchaud
Verise - Patruchaud Marie Therese - Dechon Marie
Dechon Gilberte Dechon Jean - Dubois Rosa - Poulaube
Elise - Poulaube Marcel ses fils - Poulaube Germaine
sa fille - Cathelin Louis Baptiste Cathelin Hortense
Victor sa femme
leur adresse : Cadouin le 4 novembre 1917 -
M^{me} Bouche - Dulle - J^{ne} J^{ne}

**Le 20 mars 1921 une réfugiée de Russie,
Conraud Marie, âgée de 75 ans (« chassée par la révolution de 1917 ») demande à être
admise à l'hospice car l'allocation aux réfugiés va être supprimée le 1 mai 1921**

Monsieur le Président, remplissant le rôle de
 Monsieur le Président donne aux membres du Bureau de Bienfaisance lecture
 d'une demande faite par M^{me} Conraud Marie, réfugiée à Cadoux, venant de Russie,
 demandant à être hospitalisée à l'Hospice de Cadoux. Madame Conraud
 a soixante-quinze ans, née à Paris de parents français, elle a habité la Russie
 en qualité de gouvernante depuis l'âge de dix-huit ans et en a été chassée
 par la Révolution. Elle n'a plus aucun parent et se trouve par conséquent
 sans domicile légal. La charge d'hospitalisation retombe donc en entier à la
 charge de l'Etat.
 Le Bureau de Bienfaisance, sur l'exposé de son Président, reconnaît que
 M^{me} Conraud, vu son grand âge ne peut subvenir à ses besoins et que l'allocation
 aux réfugiés va lui être supprimée à partir du premier mai prochain à quoi
 elle est hospitalisée aux frais de l'Etat et donne un avis favorable à la
 demande de la susdite M^{me} Conraud.

membres présents.
 Monsieur le Président donne lecture au Conseil d'une délibération
 prise par les membres du Bureau de Bienfaisance concernant :
 1^{re} Une demande faite par M^{lle} Conraud Marie, réfugiée russe.
 Cette demoiselle Conraud, âgée de soixante-quinze ans ne peut plus

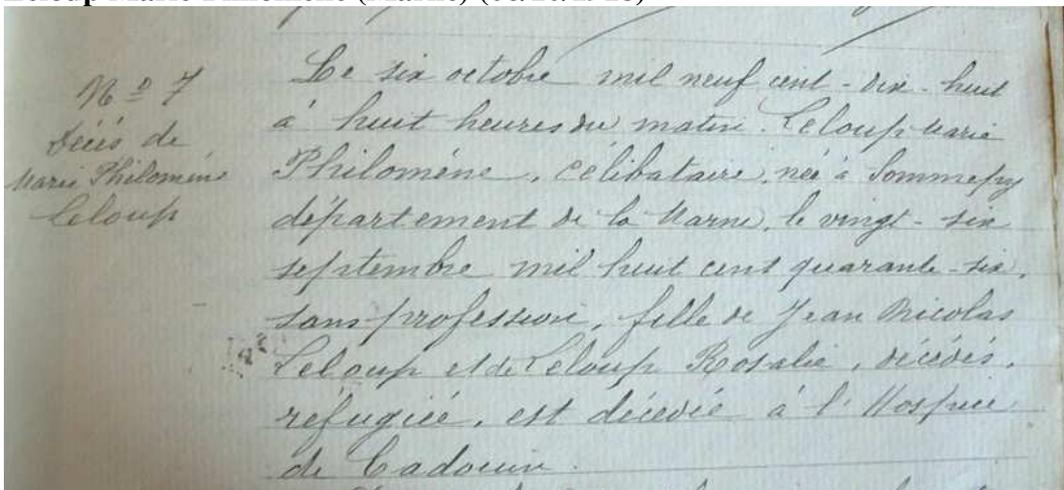
à l'aide du produit de son travail subvenir à ses besoins. L'allocation
 aux réfugiés va lui être supprimée à partir du premier mai prochain.
 Elle n'a personne pour lui venir en aide et comme réfugiée elle
 de dix-huit ans elle a continuellement habité la Russie, elle
 n'a plus de domicile fixe. Elle a été hospitalisée aux
 frais de l'Etat et se propose à l'Hospice de Cadoux.
 Les membres du Bureau de Bienfaisance donnent un avis
 favorable.
 Le Conseil, sur l'exposé de son Président, approuve
 la demande de M^{lle} Conraud Marie, membre du Bureau

Ces documents nous renseignent sur leur région d'origine : la Marne, l'Aisne, le Nord, Lille, la Belgique... et la Russie !



1918 : décès de réfugié(es) :

Leloup Marie-Philomène (Marne) (06/10/1918)



02/11/1918 : Bernard Aurélie, veuve Gonthier (Nord)

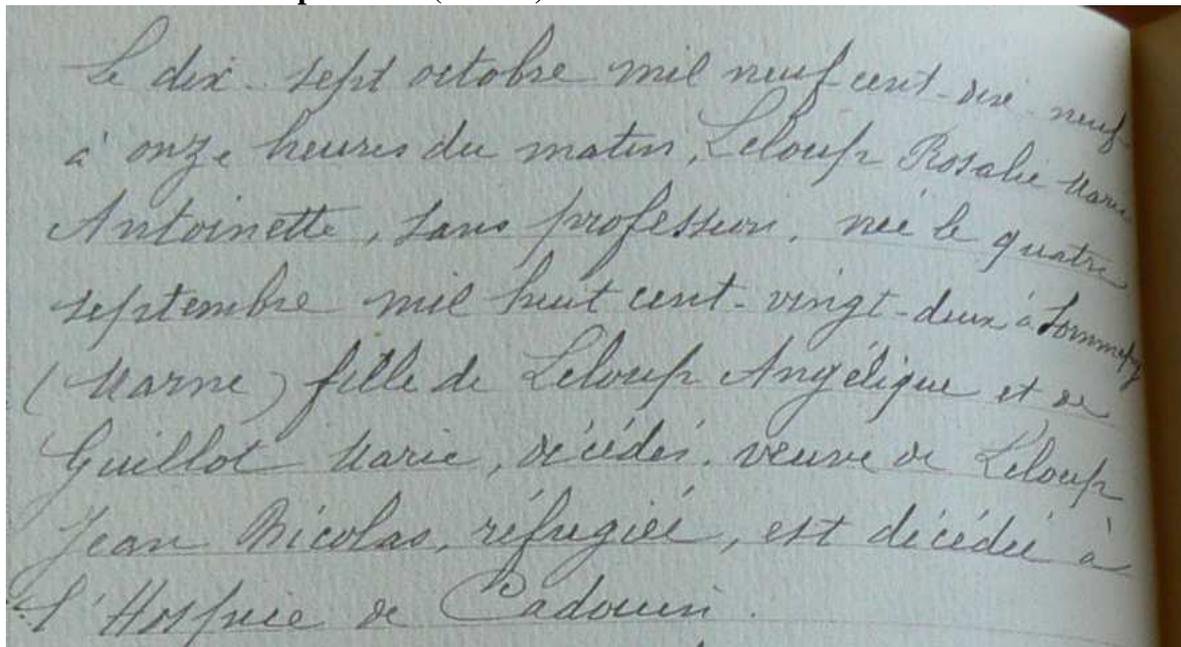
Le deux novembre mil neuf cent-dix-huit, à dix heures du matin. Bernard Aurélie, sans profession, née à Lains, département du Nord le onze septembre mil huit cent-trente, fille de (Noms et prénoms inconnus) veuve de Gonthier, réfugiée du Nord, est décédée en son domicile à l'Hospice de Ladouan. Dressé le

8/11/1918 : Marie Lefèvre, veuve Durand (Marne)

Le huit novembre mil neuf cent-dix-huit à dix heures et demie du soir, Lefèvre Marie, sans profession, née à Aulley, département de la Marne le quatorze novembre mil huit cent quarante-sept, fille de Constant Lefèvre et de Victoire Guérou décedés, veuve de Alexandre Durand, réfugiée, est décédée en son domicile à l'Hospice de Ladouan.

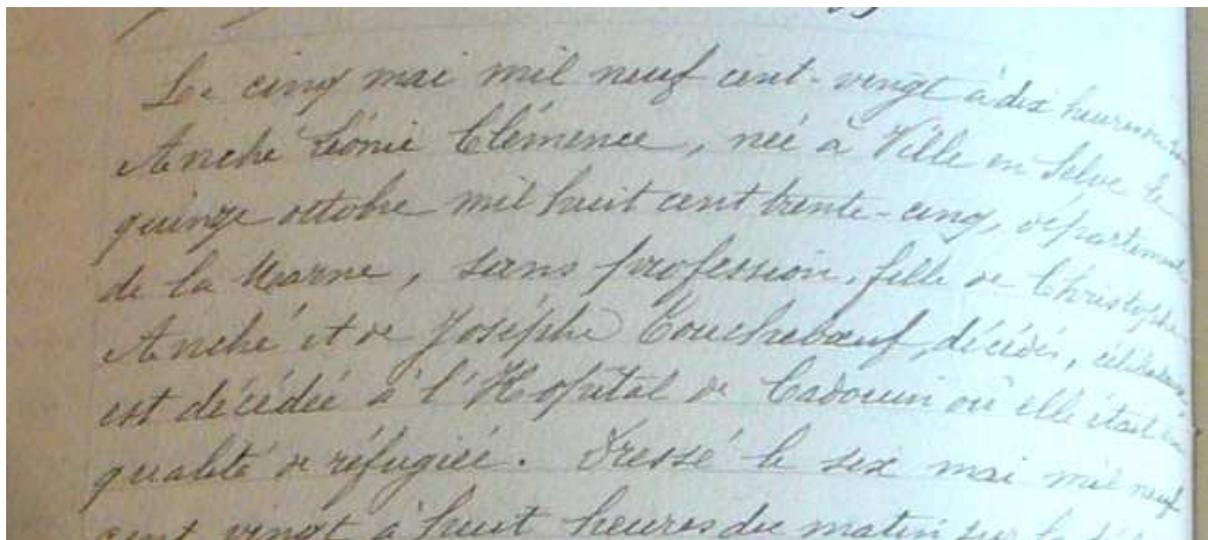
Même après la fin de la guerre, il est toujours fait mention de réfugiés...

1919 : décès de Leloup Rosalie (Marne)



Le dix-sept octobre mil neuf cent-dix-neuf
à onze heures du matin, Leloup Rosalie Marie
Antoinette, sans profession, née le quatre
septembre mil huit cent-vingt-deux à Sommes
(Marne) fille de Leloup Angélique et de
Guillot Marie, décédée, veuve de Leloup
Jean Nicolas, réfugié, est décédée à
l'Hospice de Cadouin.

1920 : Anche Léonie Clémence (née à Ville en Selve, Marne)



Le cinq mai mil neuf cent-vingt à dix heures
Anche Léonie Clémence, née à Ville en Selve le
quatre octobre mil huit cent-vingt-cinq, département
de la Marne, sans profession, fille de Christophe
Anche et de Joséphine Couchebauf, décédée, elle-même
est décédée à l'Hôpital de Cadouin où elle était en
qualité de réfugiée. Née le six mai mil neuf
cent-vingt à huit heures du matin sur le...

1920 : Demande d'assistance de Cormoran Emile, né en 1871 à Lille

L'onvise le Président porte à la Connaissance du Conseil que le vingt mars mil neuf cent vingt le sieur Cormoran Emile (Réfugié à Cadouin) se trouvant subitement malade a demandé à bénéficier de la loi sur l'Assistance Médicale Gratuite. Vu l'urgence et l'impossibilité de recourir à Bureau de Bienfaisance et le Conseil Municipal le malade étant atteint d'une affection exigeant des soins immédiats; Vu l'article 19 de la loi du 15 juillet 1893 le sieur Cormoran Emile a été admis provisoirement à bénéficier de l'Assistance médicale gratuite.

- **1920 : Décès de l'épouse Thiéfaïne (Pélagie Seurant) à l'hospice en qualité de réfugiée, née en 1834, originaire de Montreuil (Aisne)**

trente-quatre, sans profession, fille de Seurant et de (le nom de la mère inconnu) décédée, épouse Thiéfaïne, est décédée à l'Hospice de Cadouin où elle était en qualité de réfugiée. Pressé le douze janvier mil neuf cent vingt à huit heures du matin me de Loubrice Pierre, instituteur, cinquante

1922 : décès de Clesse Nicolas (Izel, Belgique, province de Luxembourg)

Le vingt et un avril mil neuf cent vingt-deux, à neuf heures du soir, Clesse Nicolas né à Izel province de Luxembourg (Belgique) le huit août mil huit cent quarante-quatre, jardinier, domicilié aux Gavachoux, commune de Cadouin, fils de Clesse Victor et de Françoise Dussard décédée, épouse de Marie Orizy, est décédé en son domicile au village des Gavachoux en cette Commune. Pressé

Les réfugiés durant la II^o guerre mondiale

Les réfugiés alsaciens : M. Jean-Marie Schlub

Sources :

- *Alain MANGEL « Chronique d'un exode »*
- *Catherine et François SCHUNCK « Histoire de l'évacuation 1939-1940 », livre des habitants d'OBENHEIM*
- *Expérience familiale (avec en plus le témoignage de mon cousin J.-P. Weiss)*

Tout d'abord, je veux préciser que je ne suis pas historien, je fais cet exposé en me référant à trois livres :

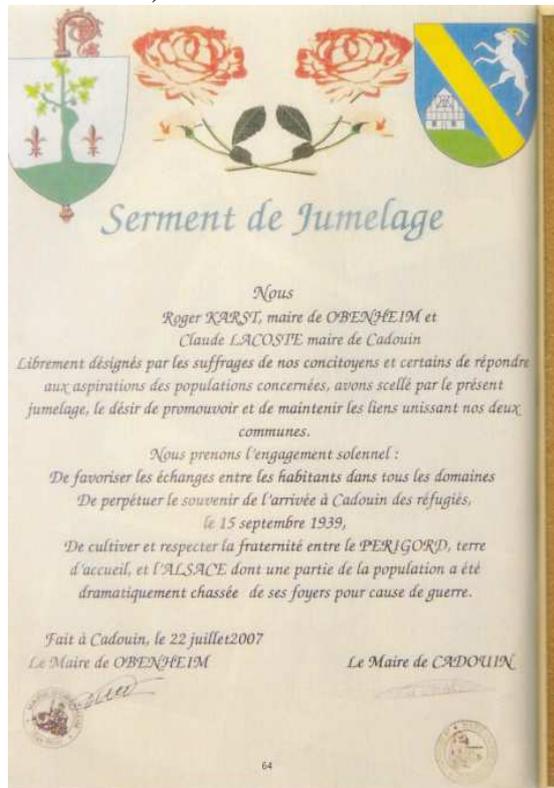
Celui d'Alain MANGEL « Chronique d'un exode »

« Histoire de l'évacuation 1939-1940 » de Catherine et François SCHUNCK et le livre des habitants d'OBENHEIM .auquel j'ai ajouté l'histoire de ma famille et le témoignage de mon cousin JP Weiss.

Photos du jumelage Cadouin/ Obenheim



Les élus des communes ayant accueillis les réfugiés alsaciens et le maire d'Obenheim (molières Alles/Dordogne ,Le Buisson Paleyrac et Urval étaient également concernées)



Les évacués accueillis en Dordogne étaient domiciliés à Strasbourg et dans dix neuf communes de sa banlieue sud dont OBENHEIM, ils reviendront en Alsace avec l'armistice de juin 1940.

Pourquoi évacuer Strasbourg et les communes du sud de l'Alsace ?

La capitale de l'Alsace (Strasbourg) ne bénéficiait pas de la protection de la ligne Maginot.

Photo (ligne Maginot)

Les 19 villages du Ried Bas-rhinois situés entre la frontière et le canal du Rhône au Rhin évacués vers la Dordogne



La ligne Maginot et les zones d'évacuation

Pourquoi la Dordogne ? Parce que le département, à cette époque comptait Près de 380000 habitants (pour une grande superficie). Il y avait donc de la place pour environ 80 000 Alsaciens.

Quel accueil vont leur réserver les Périgourdiens ? Nous dirons un bon accueil, mais avec des bémols.
Certes, les Maires sur place se dépensent sans compter et les habitants ouvrent leurs maisons :

A Cadouin (ou son canton) ...320 alsaciens sont attendus ! Délibérations du conseil municipal de Cadouin septembre 1939

The image shows a handwritten document in French, likely a municipal council record. The text is written in cursive and discusses the arrival of 320 Alsacians in Cadouin. It mentions a loan of 1500 francs from M. Florentin Charles to the commune for an indefinite period, to be repaid later. The document is dated September 1939.

Un généreux cadunien, M Florentin prête pour une durée indéterminée les 1500 francs Nécessaire à l'accueil.

En quelques jours ou semaines, chaque famille alsacienne a réussi à trouver un gîte. La solidarité a joué.

Mais la cohabitation ne va pas sans difficultés, même si elles seront bientôt surmontées.

Il y a tout d'abord, la barrière de la langue ; dans leur grande majorité, nos déplacés s'expriment dans leur dialecte, dont les sonorités rappellent la langue allemande, la langue de l'ennemi.

Et pour ceux qui manient à peu près le français, ils trouvent en face d'eux des interlocuteurs qui, à la campagne parlent un français patoisant. Il est malaisé de se comprendre alors qu'on a tant de problèmes à résoudre. Sans oublier la différence du niveau de vie entre les deux populations.

Mais, au fil des mois, la bonne humeur Périgourdine aura arrangé bien des choses. Naitront bientôt les amitiés et les idylles.

LES FAITS.

Le 1^{er} septembre 1939 au matin, les Allemands envahirent la Pologne.

Le même jour, le gouvernement français décréta la mobilisation générale et l'état de siège.

Les autorités militaires, appliquant un plan élaboré de longue date, ordonnèrent l'évacuation des populations domiciliées entre la frontière allemande et la ligne Maginot.

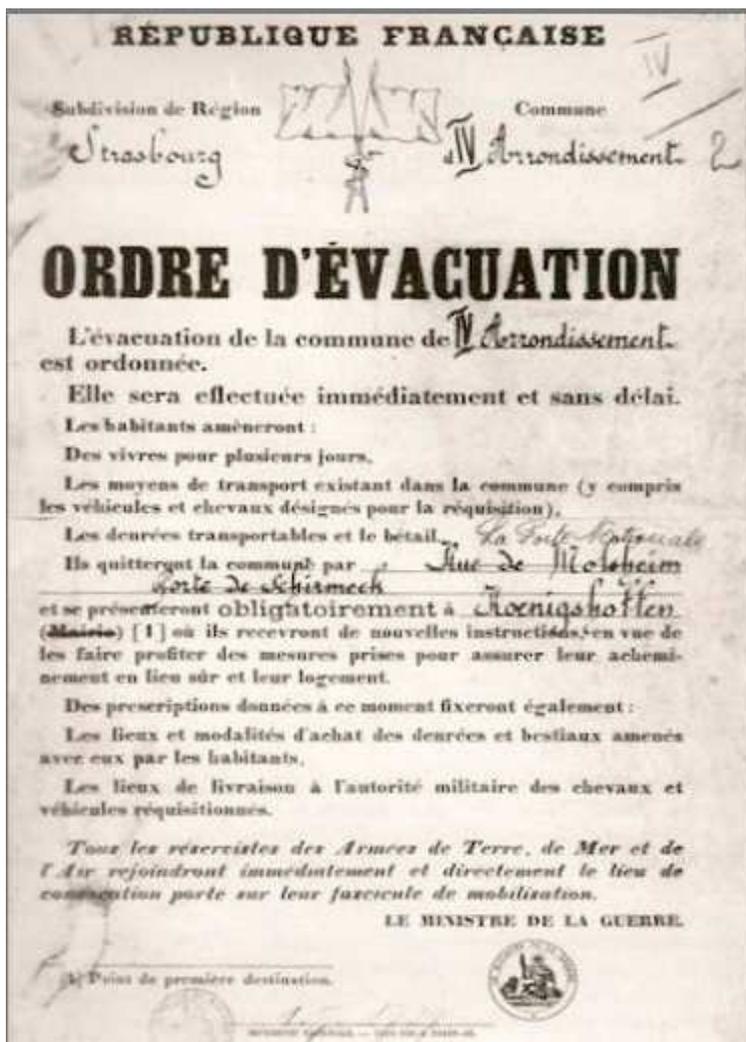
Dès le lendemain, les Alsaciens et Mosellans de la zone évacuée quittèrent leur maison et leurs biens pour rejoindre des centres d'accueil, première étape de l'itinéraire vers les départements du sud-ouest.

L'évacuation vers les centres d'accueil était terminée le 3 septembre, lorsque la France déclara la guerre à l'Allemagne.

L'arrivée en Dordogne eu lieu à partir du 15 septembre

L'annonce du départ.

En ce premier vendredi de septembre, le temps était magnifique en Alsace comme partout en France. Dans les petits villages agricoles du Ried ou les récoltes s'annonçaient exceptionnelles, on s'occupait aux travaux de saison, le regain ou le ramassage du tabac, lorsque, tout d'un coup, le tocsin a sonné pour réunir les habitants du village sur la place de la mairie.

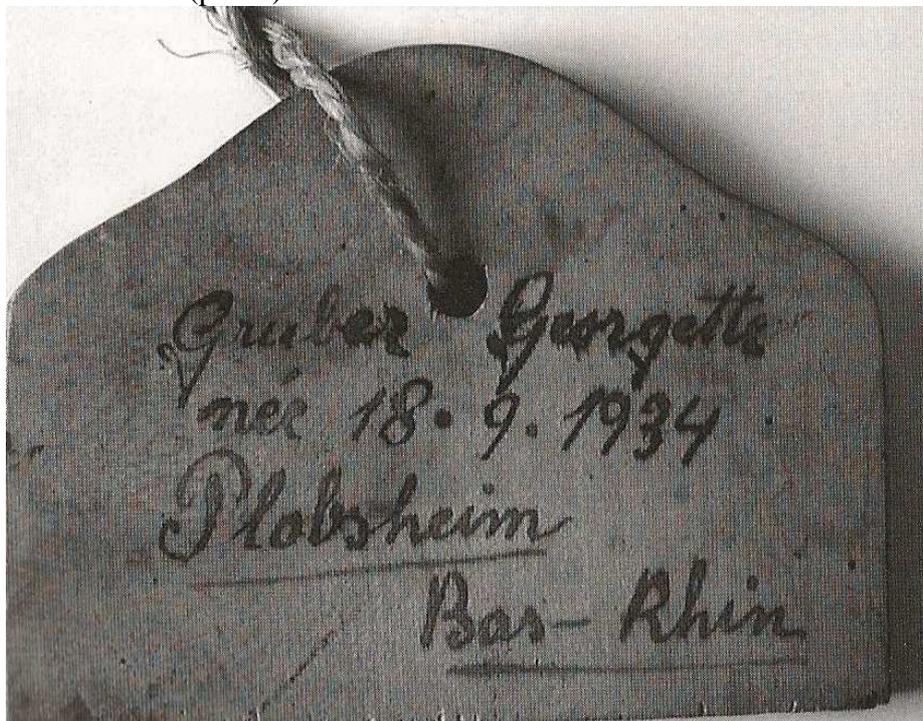


A Strasbourg, on affiche à tous les coins de rue, sur les arbres et aux entrées d'immeubles, l'ordre d'évacuation et les points de rassemblement des habitants.
Photo (ordre d'évacuation)

Toutes les communes le long du Rhin reçurent l'ordre d'évacuer dans les 3 heures, abandonnant maisons et bétails ... Tous les animaux furent lâchés en liberté dans les champs.

Obenheim, comme toutes les communes le long du Rhin, va devenir un village fantôme...

Depuis des mois, ils avaient été préparés qu'en cas d'évacuation, ils auraient à se conformer aux instructions qui leurs seraient données. Ils étaient en possession de cartes de réfugiés portant leur nom, dates de naissance et adresse, à suspendre à leur cou en cas d'évacuation. (photo)



Les instructions stipulaient que chacun pourrait emporter en moyenne 30 kilogrammes de bagages à main et devrait prévoir obligatoirement quatre jours de vivres. Les évacués furent d'abord dirigés vers les centres d'accueil (lieu de regroupement de toute la population) et de là vers la Dordogne.



Un moment de repos, le temps de prendre une photo... (Photo Lacombé.)

A cause des transports de troupe, il n'y eut pas assez de voitures-voyeurs et dans la majorité des cas les évacués durent faire les longs parcours vers le sud-ouest dans des wagons à bestiaux que l'on avait, tant bien que mal, aménagés avec des bancs.

Le voyage avait duré plus de 24 heures. Destination Périgueux, pour tous les évacués.

Récit d'un réfugié.

« Sur la place principale, le maire, entouré de nombreuses personnes, nous attendait. Nous étions dans un état lamentable, surtout les personnes âgées, épuisés, crasseux.

Certains d'entre nous étaient noirs comme des charbonniers. Assis sur nos baluchons le long des trottoirs, nous attendions, complètement vidés, la suite des événements. Grand-maman sanglotait comme un enfant dans les bras de sa mère, grand-père se tortillait les moustaches. »

Après plusieurs heures d'attente à Périgueux, la population fut embarquée, par car ou train vers leur village d'affectation.

Dans beaucoup de commune le maire avait demandé aux dames de cuisiner des pots de soupe, afin d'accueillir convenablement les réfugiés

Mais dans d'autres communes, l'accueil fut plus que réservé.



Le séjour en Dordogne

1) barrière de la langue et choc des cultures

Les premiers contacts furent difficiles, car beaucoup de ces alsaciens élevés à l'école allemande ne parlaient pas le français. C'était les enfants qui traduisaient. Ils étaient surnommé les « ya ya » ce qui veut dire oui-oui.

Quand un Périgourdin posait une question à un Alsacien, il répondait toujours ya-ya.

Les enfants étaient heureux, tandis que les parents étaient malheureux, parce qu'ils ne pouvaient pas dialoguer.

Certes, les périgourdins, eux aussi avaient du mal à s'exprimer en français.

Par nécessité, on organisa un peu partout des cours de français, pour les adultes.

Et lorsque l'alsacien commençait à maîtriser un peu le français et avec son accent, ça donnait ça : « il pleut des chats , il tombe des couteaux et ça fait des marteaux ».

Il fallait comprendre : il pleut déjà, il tombe des gouttes d'eau et ça fait des mares d'eau.



Si le dialecte alsacien causa un choc aux Périgourdins, le mode de vie des Périgourdins en provoqua un autre chez les Alsaciens. Certains villages n'avaient pas l'eau courante, la plupart des maisons n'avaient pas de chauffage dans les chambres (à part le cantou), beaucoup n'avaient pas d'électricité et aucune installation sanitaire.

A leur arrivée, les évacués avaient été logés là ou il y avait de la place, très souvent dans les maisons vides ou abandonnées



*La famille Gerber,
d'Obenheim, devant la
ferme où elle était logée.
(Photo Chrapatyj.)*

Extraits de souvenirs des enfants.

De monsieur Fischer 10 ans en 39 : « arrivés à Le Buisson, nous sommes dirigés sur Molières, nous passons nos premières nuits sur de la paille dans une salle de classe, puis on nous attribue une propriété de la famille CALES, c'est un ancien bâtiment pour le bétail avec deux chambres. »

De Claudette SAUER 6 ans « à la ferme du Gaulhiac, on nous a proposé une bergerie, entre la paille et le tabac. »

De Elsa KOEGLER, 23 ans. « arrivés au Buisson, nous avons rencontré monsieur Delemarre qui était venu en voiture chercher deux personnes, mais nous étions six. Était-ce l'attrait du violon qu'Alfred, un membre de la famille, musicien professionnel, avait emporté, Bref, monsieur, lui-même artiste, emmène tout le monde. C'est ainsi que nous arrivons à la ferme du Bordial. Frieda se met au piano et le contact s'établit de suite »

Hélène Heilbronn, 10 ans se souvient de la première soupe offerte à Molières, « épaisse avec des haricots secs, différente de ce qui se faisait en Alsace »

De madame Jung Marie-Madeleine, 24 ans.

« On était hébergé mes parents et mon fils à Carves au lieu dit Laveyssière, nous avons passé notre première nuit dans une grange. Mon mari était cantonné à Toulon, en tant que mécanicien militaire dans les sous-marins »

Cette dame est devenu, trente ans plus tard ma belle-mère.

Dans les années 1970, ma belle mère a été très heureuse et émue de retrouver ceux qui les avaient accueillis et les souvenirs ont resurgis.

De Berthe SCHMUTZ 15 ans. Nous étions logés à l'ancienne gendarmerie de Cadouin, avec ma famille (de nombreuses familles devaient y être logées car un document de 41 parle de l'occupation du bâtiment...voir doc ci-contre.)

29

La réunion appelée par délibération du 10 décembre 1939, le Conseil municipal a
 proposé d'acquiescer à l'immobilier de l'ancienne gendarmerie, appartenant au département,
 pour la somme de 25000⁺, et cette proposition a été renvoyée à M. le Préfet.
 Lors de la séance du 7 mai 1940, sur rapport de M. Campoulonge, le Conseil général a
 évalué le bâtiment ci-dessus à la somme de trente mille francs, pour le cas
 où la Commune de Cadouin persisterait à vouloir l'acquiescer.
 Le conseil municipal, considérant que les ressources de la Commune de
 Cadouin sont très faibles, et que d'autre part, vu les circonstances ac-
 tuelles, elle ne peut engager de dépenses supérieures à ses moyens.
 Considérant que d'autre part, l'occupation, par les réfugiés du Bas Rhin
 pendant près d'une année, auroit causé de dégrádations qui nécessitent
 des réparations onéreuses, propose le prix de 20000 f. ^{et que ce prix} ~~soit~~ ^{soit} ~~soit~~ ^{soit}
 recouvrée par voie d'emprunt.

Proposition de rachat de la gendarmerie par la commune en 41... « l'occupation des locaux par les réfugiés du Bas Rhin pendant près d'une année et les dégradations occasionnées... » sert de prétexte pour baisser le prix du bâtiment

2) l'allocation aux évacués et réfugiés.

A leur arrivée en Dordogne, les alsaciens furent nourris soit dans des cantines organisées soit dans les écoles, soit chez les restaurateurs locaux.

A Cadouin, dans l'urgence, M Florentin prête les fonds nécessaires

Concernant l'arrivée à Cadouin de réfugiés
 et l'ensemble des résultats de ce qui a été fait à ce faire il a fallut
 prévoir aux premières nécessités. Recrutement en unire - paye
 au comptant
 Ne disposant pas de fonds propres au conseil
 le conseil emprunte une somme de mille cinq cent francs à M.
 Florentin Charles à Cadouin qui consent à mettre cette somme
 à la disposition de la commune pour un temps indéterminé
 et à se rembourser à ce dernier par des moyens à envisager

Mais assez vite, les familles s'équipèrent et préparèrent elles-mêmes leurs repas.

En effet, l'assistance matérielle immédiate pallia les insuffisances criantes, mais l'aide la plus précieuse fut sans conteste l'allocation aux évacués et réfugiés payée par l'état. Elle se montait à 10 francs par jour pour les adultes et 6 francs pour les enfants de moins de 13 ans.

A Cadouin ,décision d'admission de certains évacués à l'assistance médicale gratuite par le conseil municipal

7. Le même fait connaître qu'en cours de son d'arrêt et de
travail de la fin de l'arrêt; l'assurant l'inscription d'un
sur la liste des bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite, de
M^{me} Goehrig Emilie et M^{me} Klumb Josephine. Ils sont inscrits
au conseil municipal, ainsi qu'il est présent.
Il fait connaître également que les évacués qui désirent se faire inscrire
à l'A.M.G. doivent adresser une demande régulière, et solliciter
auprès du conseil municipal. Le conseil municipal décide que, ne
connaissant pas la situation financière des évacués recueillis
dans la commune, il y a lieu d'accéder, dans tous les cas, lorsque

12 mai 1940

Inscription à l'assistance médicale gratuite de 2 évacuées, Mmes Goehrig Emilie et Klumb Josephine.

Le conseil précise que, ne connaissant pas la situation pécuniaire des évacués, il convient d'accéder à toutes les demandes...



Les bébés alsaciens de la maternité de Périgueux. (Photo Match.)

Beaucoup de naissances de petits alsaciens en Dordogne.

L'hebdomadaire Match consacre en 1940 un reportage sur les Alsaciens évacués en Dordogne sous le titre : A Périgueux ,naît chaque jour un petit Strasbourgeois.

Photo des enfants.

Reprise d'une vie normale.

Passés les premiers jours d'observation, les Alsaciens se retrouvèrent en terrain connu : les agriculteurs périgourdots étaient mobilisés et les travaux des champs manquaient de bras. Il fallait vendanger, rentrer le tabac, couper le bois, les alsaciens jeunes et vieux s'y mirent de bon cœur.(photo)



Trouail dans une carrière de kaolin à la Vergnolle, près du Bugac. (Photo Lacombe.)

Les récoltes terminées, les hommes cherchèrent du travail partout où ils le purent. Ils ont travaillé dans le kaolin, quelques-uns à la fabrique de pâte à papier de Condat, également à la poudrerie de Bergerac (ci contre dans une carrière de kaolin près du Bugac)

La rentrée des classes.

Il y avait beaucoup d'enfants et les classes n'étaient pas assez grandes pour accueillir tous les enfants. Il fallait donc trouver une solution. Pendant quelques temps, l'école de la commune de Molières a reçu les enfants Alsaciens. Monsieur et madame KAPP, instituteurs à Obenheim ont donné des cours à l'école de Molières. Mais les enfants de Molières ne comprennent pas Monsieur KAPP à cause de son accent. On sépare alors les cours : le matin pour les Alsaciens et l'après - midi pour les Moliérois.

Mon cousin Jean-Paul Weiss, raconte dans ses mémoires :

« En 1937, à l'école de Cadouin, il n'y avait que deux salles de classe pour l'ensemble des élèves. J'avais 8 ans et j'étais en Dordogne depuis trois mois.

J'étais trop faible en français pour me retrouver dans le niveau de la classe que j'avais quitté à Strasbourg.

J'ai eu comme maitresse Madame Château. Pendant les trois mois du dernier trimestre de l'année scolaire, j'avais rattrapé mon retard, et j'ai pu commencer l'année 1938 /39 dans la classe des grands (voir les extraits du registre d'inscription de l'école de Cadouin ci-dessous)

<u>Weiss</u> Jean-Paul	24 mars 1929	Weiss Eugène Schlitz Maria	classe de maternelle Lathuys	1 ^{er} oct.
------------------------	--------------	-------------------------------	---------------------------------	----------------------

14 juillet 1941	14 mai 1939	élève extrêmement sérieux et appliqué, énergique et discipliné Arrivé en 1935 en Dordogne, il parlait difficilement le français. Entré en octobre 1941 au collège des jésuites à Sarlat		
-----------------	------------------------	---	--	--

<u>Weiss</u> Marie-Rose	19 mars 1928	Weiss Eugène Schlitz Maria	cult-maternel Lathuys	28 mars 1938
<u>Weiss</u> Jean-Paul	24 mars 1929	plus loin	de	de

28 mars 1938	juin 1940	14 juillet 1941	élève arrivé en Dordogne depuis 1935 et venant de Strasbourg. Très remarquables - élève intelligente et bien douée	
--------------	-----------	-----------------	---	--

Notre maître monsieur Dutard, bon enseignant, était également chef de la cellule communiste du secteur. Il n'appréciait pas beaucoup mon assiduité au catéchisme, après l'école ».

Il faut savoir qu'en Alsace, à l'école primaire, il y avait une ou deux fois par semaine des cours de religion. Le prêtre et le pasteur venaient donner des cours, à l'école.

L'évêché d'Alsace a voulu instaurer la même chose en Dordogne.

Echanges de recettes.

Lucienne Delemarre place les échanges de recettes à l'origine des bonnes relations entre femmes :

« Vous savez, dit elle, les hommes étaient mobilisés. Les contacts entre femmes se faisaient par des échanges de recettes de cuisine, des choses simples qui créaient des liens, des relations tout au moins ».

Ce qui a beaucoup étonné les Périgourdins, c'est la mentalité alsacienne. Du fait que c'était la guerre, il y avait les trois quart des hommes qui étaient mobilisés. Mais à Cadouin par exemple, dans le café qui est sur la place, presque tous les dimanches, il y avait un Alsacien qui jouait de l'accordéon et tout le monde s'y rassemblait. Il y avait une ambiance assez joyeuse. Et cela pouvait choquer les Périgourdins, au moins au début.

Le retour en Alsace.

Dès la signature de l'armistice, l'Alsace fut annexée de fait. Très vite les autorités allemandes réclamèrent le retour des Alsaciens évacués en septembre 1939.

Qu'allons-nous devenir ? On n'entendait que cela dans les familles Alsaciennes.

Rester s'imposait pour ceux dont les pères avaient fait la guerre précédente sous l'uniforme allemand et avaient déserté.

Il en est de même pour ceux qui avaient fait la guerre sous l'uniforme français.

Les familles de jeunes gens qui allaient avoir l'âge d'être mobilisés choisirent également de rester.

Restèrent enfin, pour des raisons évidentes, tous les Juifs.

Environ 80 % des Alsaciens rentrèrent chez eux.

Ils voulaient retrouver leurs biens, maisons et champs. Pour le bétail ils ne se faisaient pas beaucoup d'illusion, il avait été volé ou mangé.

Leur retour fut difficile, ils rentraient chez eux certes, mais en « Allemagne ».

Histoire familiale

Mon père Jules SCHLUB a eu un tout autre parcours. Il a fait son service militaire en tant que 2^{ème} classe dans une unité de l'armée de l'air. En 1939, pour ne pas être incorporé de force dans l'armée Allemande, il a quitté l'Alsace.

Il habitait la ville de Schiltigheim. Tous les habitants de cette ville devaient être évacués en Haute-Vienne, sauf ceux qui avaient de la famille dans d'autres régions.

La sœur de mon père habitait avec sa famille à Cadouin depuis 1936. la famille Weiss. Mon père les a rejoint en voiture lors de l'évacuation.

Il a travaillé comme boucher à Couze et venait voir sa sœur de temps en temps. C'est ainsi qu'il a rencontré ma mère.

Ils ont été mariés en 1942 par le curé Boucher en l'église de Cadouin.

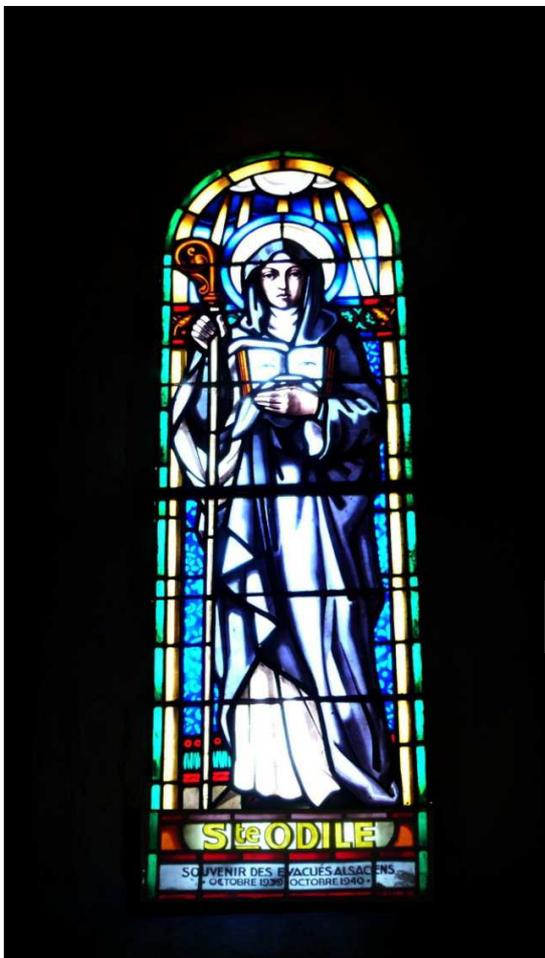
Mon père n'a jamais donné de nouvelles à ses parents afin qu'ils ne soient pas inquiétés par les Allemands, car ils risquaient d'être internés dans des camps.

Fin 1944, mon père est retourné en Alsace seul afin de revoir ses parents. Il souhaitait également évaluer la situation locale pour savoir s'il était possible de reprendre son travail.

Le trajet retour dura 3 jours, car les routes étaient très abimées par les obus.

Début 1945, de retour en Dordogne, il décide d'emmenner sa famille en Alsace. Et là, c'est ma mère qui a eu des difficultés à comprendre les Alsaciens. Elle m'a souvent raconté cette anecdote :

Elle a rencontré un ami de mon père qui parlait français, mais après quelques instants de dialogue, elle lui dit « excusez-moi, mais je ne comprends pas l'Alsacien », et cet ami de lui répondre : « mais je vous parle français ». C'était l'accent !



Eglise Neuve de Vergt

Comment Paul Koegler est-il arrivé à Cadouin ?

Témoignage de Jean Koegler

Pour en comprendre la raison il faut faire un retour en arrière de 78 ans.

Ce jour de septembre 1939 mon grand-père Lucien Delemarre, qui s'était porté volontaire pour accueillir des Alsaciens, apprend qu'un train arrive en gare du Buisson et qu'il doit se rendre à la gare. Malheureusement au moment de partir la voiture refuse de démarrer et c'est avec un bon moment de retard qu'il arrive en gare du Buisson. Sur le quai il remarque, parmi les personnes présentes, deux jeunes femmes et propose de les accueillir dans sa maison au Bordial entre Cadouin et Molières. Ce qu'il ne sait pas encore c'est que les deux jeunes femmes ne sont pas seules. Ce sont six personnes qui sont arrivés par le train : mes grands-parents Koegler, leur fille Frieda Walter avec sa belle-mère, leur belle-fille Elsa Koegler et Alfred Walter, le beau-frère de Frieda. Ce dernier, violoniste à l'opéra de Strasbourg, est atteint de la poliomyélite et marche difficilement avec des cannes ou en fauteuil roulant. C'est pour cette raison qu'il ne pouvait pas rester seul et qu'il a accompagné la famille bien qu'étant de Strasbourg. Qu'à cela ne tienne mon grand-père a pris tout le monde dans la voiture et c'est ainsi que les familles Koegler et Walter se sont retrouvées en Dordogne.



Au Bordial la vie s'organise autour des travaux agricoles pour mon grand-père paternel, de la cuisine et des travaux ménagers pour ma grand-mère et mes tantes Frieda et Elsa (avant que celle-ci parte sur Saint-Emilion pour les vendanges) mais aussi des moments musicaux avec Alfred au violon Frieda au piano pour accompagner Lucienne Delemarre (ma mère) qui chantait. Il faut dire que mes grands-parents maternels avaient eu un théâtre ambulant et qu'ils faisaient encore des représentations ou des galas auxquels participaient Frieda et Alfred tout le temps de leur présence en Dordogne.

Les conditions de vie des Alsaciens au Bordial étaient plutôt bonnes contrairement à un certain nombre de leurs compatriotes : il y avait déjà l'eau courante dans la maison grâce au béliet et à la source, il y avait également une salle de bains et des WC à l'intérieur ainsi qu'un chauffage central au bois qui a permis que personne ne souffre du froid pendant l'hiver 1939.



Et mon père me direz-vous ?

Engagé dans l'armée française c'est au cours d'une permission qu'il voulut retrouver sa famille et arriva donc au Bordial. Il y fit connaissance de la fille de la famille Delemarre, -Lucienne. Ils se plurent immédiatement, se fiancèrent trois semaines plus tard et se marièrent l'année suivante en 1941. Il fut fait prisonnier, déporté en Autriche. Il réussit à s'évader et revint au Bordial pour reprendre la ferme qu'il ne quitta plus. Ainsi il fit partie de ces Alsaciens qui restèrent en Dordogne après cet épisode dramatique de l'évacuation.



- Certains réfugiés alsaciens sont donc restés, d'autres réfugiés apparaissent sur les registres de l'école entre 1940 et 1945 (liste non exhaustive car recopiée... suite à une intervention de l'armée....)

Reims - L'ancien registre ayant été perdu on de l'a recopié pendant l'occupation de la classe par l'autorité militaire

juillet 1945

- Listes des enfants inscrits comme réfugiés à l'école . (les Alsaciens faisant « école séparée » ne sont pas mentionnés en dehors des enfants Weiss arrivés avant 1939)
- Quelques enfants inscrits comme réfugiés entre 1940 et 1945 :

Jacques Brion (père « bureaucrate » à Paris, prisonnier)

Denise Koenig (originaire de Poissy)

Rose et Suzette Paillard (de Choisy le Roi)

Zoubaida Hamdi (de Paris)

Suzanne Payen (le père est percepteur à Reims...)

Maggy Blachères (de Nîmes)

Claude Fusy (de Nice)

Clarisse Verbrueghen (père industriel en Belgique)

		Paillard Pierre Charles	monaume	
Paillard Suzette	31 mars 1946		Choisy le Roi (Seine)	1 ^{er} avril 1946
	En (Saint-Joy?)	Emilie Reims		
Paillard Rose	16 juillet 1949	id.	id.	1 ^{er} avril 1946
	P. Haxant (Gironde)			

- Et il y a les enfants non inscrits...

En décembre 1943, pendant la chasse aux juifs dans la région, un réfugié nommé Pierre Crémieux abrite son épouse, son fils de sept ans et deux jumeaux de quatre mois chez les religieuses. Les religieuses cachaient également une autre femme et ses enfants (les Feldman) au-dessus de la buanderie dans la maison appelée « la petite Russie ». Sœur Agnès les présentait comme ses neveux. Les villageois n'étaient pas informés des identités véritables... Au Bordial deux autres familles se cachent également : les Vorezeck et Chimerle

**Deux mois au Paradis : une famille juive protégée
par les sœurs de Cadouin en 1944**

par Alain Crémieux

Colloque des
Amis de
Cadouin 2011

François et Max Feldman au cinéma pour la présentation du film Marga



Le Camp soviétique de Creysse. Janvier-Août 1945 par Jean-Luc Havard

Dans le courant de l'automne 1944, plusieurs centaines de milliers de ressortissants soviétiques séjournent en France.

120000 hommes, femmes et enfants « pris » dans des villages d'Ukraine et de Biélorussie occupés par les armées allemandes et transférés à l'ouest.

150000 « prisonniers de guerre », cosaques, galiciens, ukrainiens, arméniens... enrôlés de force dans l'armée allemande (Bataillons de l'Est et Ost-Légion) et dans l'organisation Todt. Tous ont été « laissés sur place » par les troupes hitlériennes en retraite.

Une « Mission » implantée à Paris a été chargée du rapatriement de cette population hétérogène à la suite d'un accord avec le Gouvernement provisoire de la République Française désireuse de voir revenir en France ses ressortissants internés en URSS. Le droit d'asile a ainsi été refusé par la République aux « russes » peu à peu regroupés dans 74 camps qui leur sont réservés. Ces camps placés sous commandement soviétique dépendent pour ce qui est du ravitaillement des services de l'intendance du Ministère de la Guerre.

A la fin du mois d'août 1945, la totalité de ces « russes » avaient été renvoyés en URSS où ils furent déportés et pour nombre d'entre eux fusillés sur ordre de Staline.

Parmi ces camps, répartis dans les différentes Régions Militaires par deux décrets pris au mois de juin et au mois d'octobre 1944, le Camp de Creysse, implanté à proximité immédiate (quelques centaines de mètres) de la Poudrerie de Bergerac.

Cette installation ancienne a vu passer les Indochinois travaillant à la Poudrerie pendant la Guerre de 1914-1918, des soldats français du 26^{ème} Régiment d'Infanterie ; elle a été remise en état en 1940 (Construction de nouveaux baraquements, création de clôtures... Il s'agissait, à la suite des décrets de 1938 et de 1939, de retenir des « indésirables étrangers » ainsi que des « ressortissants des puissances ennemies » et des « individus dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique ». « Creysse » ne sera finalement pas utilisé dans ces perspectives. Des jeunes du Groupement 28 des Chantiers de la Jeunesse Française y séjourneront à partir du mois de mars 1943 et jusqu'au 15 juin 1944. Au-delà de cette date, un bataillon du 26^{ème} Régiment d'infanterie reconstitué y sera présent.

Un détachement précurseur de l'armée soviétique arrivera à Creysse le 16 janvier 1945 pour préparer le camp et pour le remettre en état, 2000 russes étant

attendus (en provenance de Libourne) dès le 18 janvier 1945. Le camp de Creysse se trouvait mis à la disposition du commandement soviétique de Libourne.

Cette mise à disposition avait reçu l'accord du Général Magoudir, Délégué soviétique auprès du Ministère français de la Guerre. (Ad de la Dordogne. Note de Maurice Loupias ex-Commandant de l'Armée Secrète de la Dordogne-Sud désormais sous-préfet de Bergerac au préfet de la Dordogne).

Une note du Commissaire des Renseignements Généraux de Bergerac adressée au sous-préfet (Ad de la Dordogne) relate l'arrivée en gare de Bergerac le 16 janvier 1945 à 13h00 de 1600 « russes » dont une centaine de soldats. Ce groupe était convoyé par des militaires américains et des infirmières de la Croix Rouge Française. Anciens prisonniers de l'armée allemande tous provenaient de camps ouverts en Belgique (sans doute à Brendonk), au Luxembourg et en Sarre).

Rassemblée à Chalons sur Marne, cette cohorte avait été « refoulée » vers le sud-ouest de la France par l'armée américaine. Ces 1600 russes sont repartis de la Gare du Buisson le 19 janvier 1945 vers le Camp de Souge dans la banlieue de Bordeaux, victimes d'une erreur d'orientation de la gare d'Agen.

Le 26 janvier le préfet de la Dordogne demanda à Maurice Loupias des renseignements sur « la nature du Centre et sur la situation militaire des Unités regroupées » à Creysse. Une semaine plus tard, le sous-préfet rend compte qu'il s'agit d'un « camp militaire russe » qui dépend en droit du Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, et du Ministère de la Guerre pour les subsistances. Maurice Loupias insiste pour que ce système soit maintenu, afin « d'alléger » la charge déjà difficile du ravitaillement civil ». (Ad de la Dordogne).

Le 5 février 1945, le Directeur départemental des Prisonniers, Déportés et Réfugiés fait confirmer à son Ministre (Henry Frenay (Services techniques du Rapatriement) que 1550 russes étaient parvenus à Libourne (1230 hommes, 300 femmes et 20 enfants) et que la majorité d'entre eux avaient rejoint Creysse à pied, au terme d'une marche de 60 kms. Le sous-préfet avait réquisitionné des cars pour acheminer les femmes et les enfants, mais seules les personnes malades purent être transportées.

Tous présentaient « un état physique déficient » et connaissaient « une situation vestimentaire des plus précaire ».

Avec l'aide de la Mairie de Bergerac et de la population, les questions matérielles diverses, de chauffage, d'outillage, de vêtements et de chaussures (des ateliers seront ouverts à cet effet) seront progressivement et assez rapidement réglées.

Un service médical fut bien sur ouvert. Outre les services de soins ordinaires Il comportait un service de gynécologie animée par une sage-femme de Bergerac.

Le 13 février 1945, une fiche des Renseignements Généraux (Ad de la Dordogne) présente les cérémonies d'inauguration du camp. Placée sous la

présidence du sous-préfet et du maire de Bergerac la cérémonie a réuni les autorités militaires , politiques et syndicales de l'arrondissement (PCF, Front national, CGT...) ainsi les représentantes du Comité des Femmes de France et de l'Entraide Française. Le vice-président du Comité France-URSS (dont le sous-préfet est Président d'honneur) est également présent.

Plus tard, le 1^{er} Mai sera célébré à la « mode »soviétique : le portail d'entrée du camp est encadré par de grands portraits de Lénine et de Staline et pavoisé aux couleurs de l'URSS. Dans la matinée aura lieu un « défilé des troupes » devant les « officiels français et soviétiques ».Une maquette de grande taille, présente l'organisation du camp et de ses grandes fonctions. Enfin un grand repas viendra parfaire la fête.

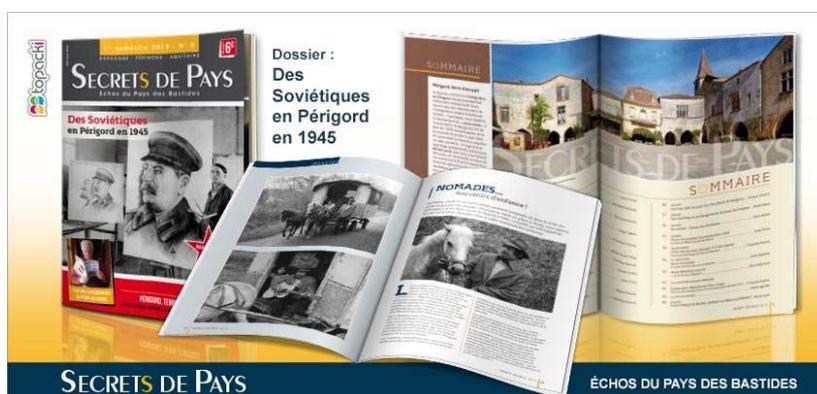
Tous ces détails nous sont connus par un grand nombre de photographies consultables sur le site internet de la « Galerie Photo Bondier-Lecat » à Bergerac.

Ces photographies nous présentent la vie du camp, les services mis en place (cuisines, réfectoires, ateliers de confection de vêtements, de fabrication de souliers, buanderies...).Les reportages photographiques réalisés nous présentent des hommes et des femmes en bonne santé, normalement vêtus qui disposent d'un théâtre, d'un orchestre de musique de chambre et d'un jazz-band. Les activités sportives sont également présentées : gymnastique et athlétisme. Le 22 août 1945 tous les russes présents à Creysse avaient quitté le camp pour se diriger à pied vers Le Buisson de Cadouin où les attendait un train qui les conduisit vers Union soviétique .A cette date il n'y eu plus de russes dans les camps français.

Jean-Luc Havard. Août 2017.

Sources et Bibliographie :

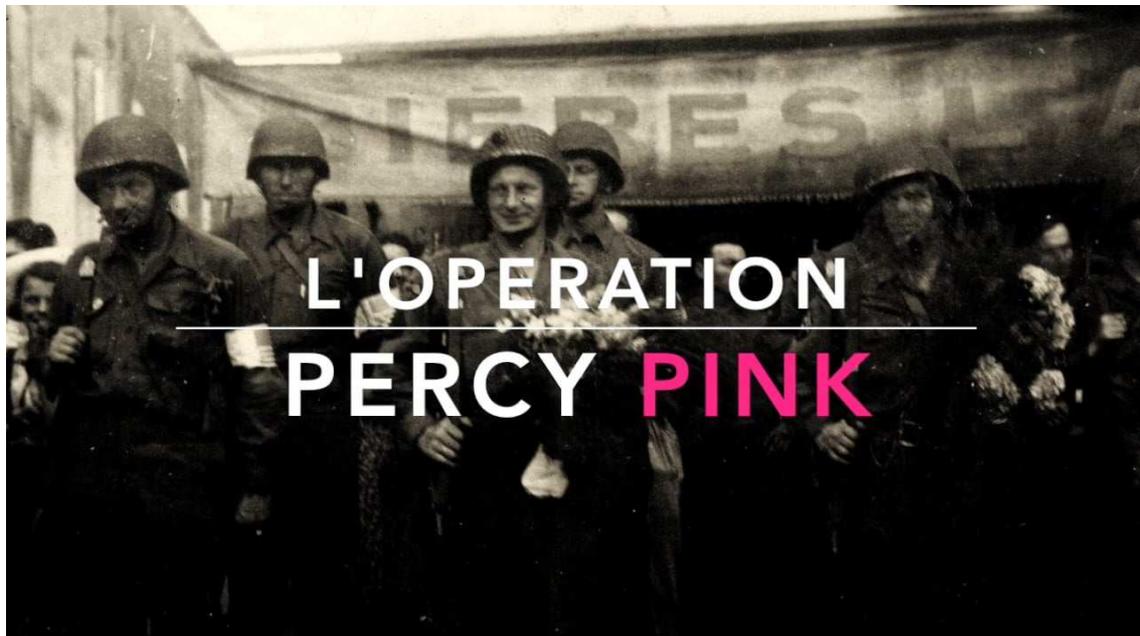
Archives départemental de la Dordogne, Galerie Photo Bondier-Lecat, Les Camps soviétiques en France de Georges Coudry./Albin Michel 1997.



En Complément photos
« secret de pays » n°5

Simon Holland et Ronald Knoth

« l'opération Percy Pink : des parachutistes américains à Cadouin » ; bande annonce du documentaire produit et réalisé par



Les parachutistes américains à Cadouin en 44



Cérémonie du 8 mai 2017 avec la fille d'un des parachutistes





Cadouin en Périgord
ANCIENNE ABBAYE CISTERCIENNE 12^e S.
CLOITRE GOTHIQUE FLAMBOYANT 15^e et 16^e S.

Association

« les Amis de Cadouin »

Mairie de Cadouin

24 480 Le Buisson de Cadouin

<http://www.amisdecadouin.com>